

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2370 - MERCREDI 29 JUILLET 2015

Céni

Le fichier électoral actualisé ravive le débat

Pour l'opposition, la seule alternative qui reste pour remédier aux faiblesses contenues dans ce répertoire de la Céni, c'est de procéder à nouveau à l'enrôlement de tous les électeurs afin de permettre l'établissement d'un fichier électoral réaliste et transparent, gage d'élections paisibles et transparentes.

L'incorporation des nouveaux majeurs depuis mars 2011 reste une des grandes déficiences de ce fichier électoral actualisé qui fixe le nombre d'électeurs à 30 682 599. Entretemps, la présence des auditeurs de l'OIF à Kinshasa n'émeut nullement l'opposition qui y voit une manœuvre dilatoire visant à couvrir des fraudes électorales à venir.

Pour l'opposition et une frange de la Majorité, l'actuel fichier électoral devra faire l'objet d'un nettoyage de fond en comble d'autant plus qu'il contient beaucoup des fictifs et des personnes ne remplissant pas les critères fixés par la loi. Bien plus, l'existence de millions de fausses cartes d'électeurs en circulation est loin de garantir la crédibilité des scrutins à venir.

Page 13



Des électeurs en train de consulter les listes électorales dans un bureau de vote à Kinshasa

TRAFIC FERROVIAIRE

La SNCC se relance avec dix-huit locomotives neuves



Une locomotive de la SNCC en stationnement international en matière de capacité et de fiabilité, selon la primature. Concrètement, elles vont servir au transport des marchandises et voyageurs sur le réseau ferroviaire de la RDC. Le coût total de l'acquisition est de 32 millions de dollars sur financement de la Banque mondiale. Page 13

Enfin la plus grande société de chemin de fer de la RDC vient de renforcer son parc avec l'acquisition de dix-huit locomotives neuves. Il s'agit d'une dotation réalisée dans le cadre du Projet de transport multimodal (PTM) qui vise à relancer progressivement les activités opérationnelles de la

Société nationale des chemins de fer (SNCC). Cette société relie, il faut le rappeler, plus de sept provinces congolaises. À cet effet, elle joue un rôle crucial dans le désenclavement de l'arrière-pays. Équipées de moteurs Caterpillar, ces locomotives neuves répondent aux normes et standards

FICKIN

André le géant rafle deux prix

Doublement récompensé dans la soirée du 26 juillet à la fin de la deuxième édition du Festival cinématographique de Kinshasa, la fiction du réalisateur Patrick Ken Kalala a remporté, à elle seule, le prix de meilleur scénario et celui de meilleur film (baptisé Patrice Émery Lumumba), des distinctions qu'il a aussitôt dédiées à son père.

Coup de chapeau au réalisateur qui, pour ce coup-là, s'est retrouvé aussi à la production. Il a d'autant plus affiché son consentement qu'il est lui-même avant tout le scénariste d'André le géant, un récit métaphorique qui met en évidence l'opposition entre la faiblesse et la force. Réalisé il y a trois ans, en plan séquences, André le géant n'a nécessité que trois prises dans son ensemble. Pour le cinéaste, qui fait partie de la jeune génération battante du secteur, il était légitime que son film soit vu en premier par les Congolais. Page 13

FOOT-ÉLIMINATOIRES MONDIAL U20 FÉMININ

La RDC jouera contre le Nigeria

Les Léopards dames U20 ont obtenu leur qualification pour le troisième tour des éliminatoires de la Coupe du monde de football féminin de moins de vingt ans qui aura lieu en 2016, à Papouasie, en Nouvelle Guinée dans l'Océanie. Après avoir débarqué le Gabon et récemment la Namibie, l'équipe de football féminine de moins de vingt ans de la RDC se retrouve face à un ogre africain de la spécialité, la sélection junior dame du Nigeria. La rencontre aller se jouera le week-end du 25, 26 et 27 septembre à Kinshasa et le match retour deux semaines plus tard au Nigeria. Page 14

ÉDITORIAL

Alternance

Parmi les sujets en débat aujourd'hui, il en est un qui mérite, selon nous, une attention particulière. Question délicate entre toutes, il concerne le maintien ou le changement de l'équipe gouvernementale dans la perspective des événements majeurs qui marqueront les années 2016 et 2017 : référendum, changement ou réforme de la Constitution, élection présidentielle, élections législatives.

Le choix final incombe au seul Président de la République qui est également le chef du Gouvernement et dont personne, aujourd'hui, ne peut dire la décision. Mais cela n'empêche nullement de réfléchir aux avantages et aux inconvénients des deux formules que sont le maintien des ministres à leurs postes et le changement de l'équipe qui gère actuellement les affaires publiques.

° En faveur de la première figure, la continuité de l'action gouvernementale. Même si, en effet, celle-ci n'a pas toujours été bien conduite ces dernières années, nul ne peut nier les avancées remarquables qui ont permis à notre pays de progresser à grandes enjambées sur la voie du progrès. Joint à la crainte que pourrait susciter dans l'opinion publique un changement du gouvernement, ce constat plaide en faveur du maintien de l'équipe jusqu'au scrutin qui permettra aux citoyens congolais de choisir leur Président pour les sept ou cinq années à venir.

° En faveur de la deuxième formule figure la nécessité de donner un nouvel élan à l'action gouvernementale qui, indiscutablement, s'use avec le temps. À la veille d'échéances électorales décisives pour l'avenir du Congo, profiter du changement de gouvernement pour faire émerger une nouvelle génération de décideurs politiques peut avoir un effet très positif en démontrant aux citoyens que le mouvement vers le progrès va s'accélérer au lieu de se ralentir. Notre pays compte suffisamment de femmes et d'hommes jeunes, compétents, déterminés pour qu'une nouvelle équipe prenne en main les rênes de la gouvernance publique.

N'allons pas plus avant dans le raisonnement puisque nous ne jouons aucun rôle dans cette affaire. Disons simplement que nombreux sont aujourd'hui ceux qui jugent la deuxième formule plus raisonnable, mieux adaptée, plus logique que la première. Bref, que le temps est propice pour une alternance au sein même du gouvernement.

Les Dépêches de Brazzaville

DIALOGUE ALTERNATIF

« Nous ne sommes pas des hors la loi », déclare René Serge Blanchard Oba

Le dialogue alternatif mobilise 630 participants à Brazzaville. Répartis en deux commissions, ils examinent les questions relatives à «la gouvernance électorale» et au «respect de l'ordre constitutionnel». La fin des travaux étant prévue pour ce mercredi 29 juillet, le rapporteur général de ce dialogue, René Serge Blanchard Oba, a réuni les journalistes, 24 heures avant, pour une évaluation des travaux.

« Une dynamique nouvelle se réalise au Congo. L'opposition se prend en charge réellement. À ce jour, les travaux se déroulent sans problème. C'est un climat de joie, parce qu'on a toujours pensé que l'opposition congolaise n'était pas capable de s'unir. Nous avons donné un bel exemple d'unité, de solidarité. Nous sommes très satisfaits parce que nous avons pu tenir nos travaux. Même si ce n'est pas dans les conditions les meilleures, nous nous sentons bien chez nous », a déclaré le rapporteur général du présidium de ce dialogue.



René Serge Blanchard Oba

En faisant le point sur l'avancement des travaux en commissions, René Serge Blanchard Oba est revenu sur l'interdiction de sortie du territoire national faite au Premier secrétaire de l'Upads, Pascal Tsaty Mabiala et sur «l'obstruction» qu'a subie ce dialogue contraignant ses initiateurs à le délocaliser.

Pourquoi «le dialogue alternatif» ?

« Nous avions souhaité que notre intelligence populaire nous emmène à organiser un dialogue réellement constructif. Malheu-

reusement on nous a fait naître Sibiti. À tort ou à raison, nous avons pensé que Sibiti c'était les partisans du «oui» et nous sommes les partisans du «non». Nous pensons que le président aura maintenant sur sa table une grille qui sera composée des résultats de Sibiti et de Brazzaville. S'il y avait consensus national, il n'y aurait pas un dialogue des partisans du «non» au changement de la Constitution. Nous avons le droit de nous exprimer et de donner notre point de vue. Ainsi, nous avons préféré tenir notre dialogue alternatif pour proposer au président de la République notre point de vue sur ces questions », a expliqué le rapporteur général.

Répondant aux questions des journalistes, René Serge Blanchard Oba a souligné le profil de «républicains», parlant des initiateurs du dialogue alternatif, précisant qu'ils ne sont pas des «hors la loi». Et de conclure : « Il est temps que le président, en recevant l'avis des «oui» et celui des «non», prenne la mesure de la situation... »

Josiane Mambou Loukoula

VIE DES PARTIS

Le CPR suggère l'éviction de certains ministres

Le président du Club perspectives et réalités (CPR), Aimé Hydevert Mouagni, a animé une conférence de presse le 28 juillet à Brazzaville. Il a souhaité que le chef de l'État se libère de deux de ses ministres dont l'attitude et les propos faussent la cohésion au sein du gouvernement.

« Après moult réflexions, le club perspectives et réalités demande la sortie immédiate du gouvernement... des deux ministres insoumis pour qu'ils jouent pleinement leurs rôles d'opposants à la vision politique du président de la République car, on ne peut continuer de profiter des avan-

tages du pouvoir de l'intérieur et le combattre de l'extérieur », a déclaré Aimé Hydevert Mouagni. Dans sa déclaration, le CPR traite ces ministres de « félons » affichant sa crainte de voir ces acteurs politiques nuire gravement à l'unité du pays. « Nous, CPriens, étions satisfaits parce que la motion de changement de la constitution que nous soutenions depuis 2011 a fait l'objet d'un large consensus », poursuit le leader du CPR au sujet du dialogue de Sibiti dont les conclusions ont été remises au président de la République lundi dernier. Enfin, le CPR a invité les



Aimé Hydevert Mouagni devant la presse

Congolais à se mobiliser pour la campagne référendaire en vue.

Jean-Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabozou, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oissa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Coordination : Rose-Marie Bouboutou

Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille

Delourme, Noël Ndongo, Marie-Alfred Ngoma

Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-

signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mou-

mbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de

service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck

Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

Dialogue alternatif contre dialogue national inclusif : à quelles fins ?

La querelle qui anime la classe politique congolaise sur l'avenir des institutions publiques bat son plein. L'opposition congolaise, regroupée au sein du Frocad (Front républicain pour le respect de l'ordre constitutionnel et l'alternance démocratique) tient un dialogue alternatif à celui de Sibiti. À propos de ce dernier, les conclusions ont été remises, le 27 juillet, au président de la République, Denis Sassou N'Guesso, son initiateur, par le président du présidium, André Obami Itou (voir encadré).

Selon toute vraisemblance, à la fin de leurs travaux, les leaders du Frocad s'en remettront, eux également, au chef de l'État. Que comprendre à la démarche parallèle de cette plateforme demeurée, il y a peu, sourde aux appels à dialoguer lancés par le chef de l'État ?

À l'ordre du jour du dialogue de Sibiti qui comportait fondamentalement les points sur « la gouvernance électorale » et « la réforme des institutions », les « alter dialogueurs » ont approuvé le premier point et tronqué le second contre « le respect de l'ordre constitutionnel ». Ce qui veut dire, tout bien considéré, que la pierre d'achoppement entre Sibiti et la réunion du Frocad, qui s'achève ce mercredi à Brazzaville, n'était autre que la réforme des institutions. La querelle est donc éminemment politique. Les « Frocadiens » accepteront-ils, cette fois, d'être reçus par le chef de l'État et de lui parler, enfin, au nom de l'intérêt supérieur de la nation ?

Une délégation du Frocad au Palais du peuple ?



Une vue des participants au dialogue alternatif

Il serait intéressant de voir la composition de sa délégation à cet effet, car de son « gabarit », pourrait dépendre l'accueil qui lui sera réservé au Palais du peuple. À savoir que nombre d'entre les cadres du Frocad n'y ont plus mis les pieds depuis plusieurs années. La presse, évidemment, pourrait se satisfaire des images qu'offrira une telle rencontre et trouver, peut-être, « la plus belle photo » de l'année



Le présidium du dialogue de Sibiti

2015.

On peut par ailleurs esquisser une projection des conclusions de ces retrouvailles alternatives

le rapport consignait son refus catégorique du compromis sur la réforme ou l'évolution des institutions. Ce sera donc

par le dialogue. Et, si des divergences persistent entre responsables politiques, seul le peuple souverain sera appelé

Retour sur la remise officielle des conclusions du dialogue national de Sibiti

Au cours de la cérémonie de remise officielle des conclusions du dialogue national de Sibiti au président de la République Denis Sassou N'Guesso, le 27 juillet, le président du présidium des travaux, André Obami Itou, a rappelé que « le dialogue national inclusif de Sibiti a été un haut moment d'échanges ».

Il s'est félicité du climat convivial dans lequel les travaux se sont déroulés. « Les participants ont eu à échanger et dialoguer sans langue de bois et en toute franchise selon le tempérament de chacun. Et ceci, dans le but ultime de projeter l'avenir de notre pays que nous aimons tant », a indiqué le président du présidium.

Par ailleurs, André Obami Itou a déclaré que les débats auxquels les délégués ont pris part étaient à la fois pertinents et passionnés. « C'est dire que le dialogue national de Sibiti a été le *mbongui* ou le *kandza* où tout a été dévoilé et dit. Il n'a donc pas été une rencontre monologue. Il a été plutôt une démonstration des vertus du dialogue, de la fraternité et en même temps une occasion d'affermissement de notre jeune démocratie. C'est ici l'occasion de renouveler à tous les participants les remerciements de la République pour avoir répondu à l'appel de la nation », a-t-il renchéri. En outre, André Obami Itou a indiqué que le dialogue de Sibiti a clos ses travaux à l'unisson, dans la fraternité et l'amour.

Roger Ngombé

que leurs promoteurs se proposent de remettre au président de la République au lendemain

le choix du statu quo. Et paradoxalement celui du recours au souverain primaire.

Il reste pourtant une constante dans le processus engagé par le Frocad : le fait pour ses dirigeants, au discours souvent haut, de recourir au président de la République en dernier ressort est en soi quelque chose de positif. Ils se rendent à l'évidence qu'il est le « père de la nation ». Mais ceci veut dire aussi qu'en la circonstance, ils lui reconnaissent la légitimité d'apprécier leur démarche, d'en apporter au besoin un éclairage et, pourquoi pas, de considérer ce qui peut l'aider à la décision. En son âme et conscience.

Sauf à imaginer que seul leur point de vue comptera, ce qui ressemblerait plus à une volonté d'en imposer coûte que coûte qu'à un besoin réel d'échanger, le président de la République pourrait être appelé, au regard de la position du Frocad, à reprendre le propos de son message à la nation du 31 décembre 2014 : « Il est évident que les affaires des Congolais sont et seront réglées par les Congolais eux-mêmes, de préférence

à trancher, par le vote ». Or les politiques congolais sont entrés de plain-pied dans un état de



Les participants au dialogue de Sibiti

« divergence persistante ». Le vote, la simple révision de la Constitution du 20 janvier et le statu quo sont les trois axiomes sur lesquels les délégués au dialogue de Sibiti ont animé leurs exposés. Avec cette conclusion qu'une écrasante majorité d'entre eux souhaitait aller au référendum. Ce qui ne signifie pas que ceux qui n'ont pas approuvé une telle issue n'aient pas eu d'arguments pour sou-

tenir leur point de vue. Comme les politiques en ont le secret, ils peuvent se quereller éternellement sur la question tant que n'interviendra pas le scrutin populaire. Il n'est d'ailleurs pas certain que le vote élimine les contradictions. Non, il en apaise les ardeurs sur la foi des résultats qui sortent des urnes. La jeune démocratie congolaise abonde elle-même d'exemples parlants à ce sujet.

Il était une fois les « Forces de changement »

Au sortir de la Conférence nationale souveraine, en 1991, « les Forces de changement et de progrès » constituaient virtuellement, avec le Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (Mcddi) de Bernard Kolélas, l'épicentre du nouveau pouvoir. Mais le leader du MCDDI se rend compte très vite qu'en dehors du bruit qu'ils répandent dans les meetings, -Grégoire Léfouoba appelait cela « la charge émotionnelle »-, les FCP ne valaient même pas un siège de conseiller d'arrondissement. Kolélas s'en sépara illico-presto, fort des résultats que lui procuraient les scrutins locaux et législatifs de 1992 qui classaient son parti deuxième force politique sur l'échiquier national. Pour dire, à peu près, que si la réforme ou l'évolution des institutions proposées de manière consensuelle continue de diviser, le choix politique qui saute aux yeux ne peut pas être celui de refuser de voter. La seule fausse note viendrait, dans ces conditions, de ce que même ceux qui s'abstiendraient de prendre part à la réforme

subiront les nouvelles options qui auront été prises par voie référendaire, manquant ainsi d'apporter leur pierre à l'édifice de construction nationale. La démocratie peut être aussi l'art de laisser agir le temps sans convertir des débats houleux en affrontements fratricides. Essayons de dialoguer, de toujours dialoguer.

Gankama N'Siah

CLIMAT DES AFFAIRES

Mesmin Koumba : « Les usagers devraient s'appropriier les textes de loi »

Un groupe d'évaluateurs avait été mis à contribution pour évaluer la mise en œuvre des réformes engagées en République du Congo dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires qui jusque-là ne donne pas encore de signes visibles. L'expert Doing Business, à l'unité de coordination du Projet d'appui à la diversification de l'économie (PADE), Mesmin Koumba, nous en donne les résultats, dans cette interview exclusive, aux Dépêches de Brazzaville.

Les Dépêches de Brazzaville : Il n'est pas un secret pour personne, qu'entreprendre au Congo n'est pas facile. Cette difficulté n'est-elle pas surmontable ?

Mesmin Koumba : C'est vrai. Car le cadre juridique congolais n'est pas assez attractif. C'est la raison pour laquelle, le gouvernement, à travers le projet PADE, avait financé les groupes thématiques qui ont abouti à la validation de 9 textes de réforme sur 30 élaborés. Nous

avons effectué une mission à Brazzaville et à Pointe-Noire pour vérifier sur le terrain si ces textes sont appliqués. On conclut que le travail se fait sur le terrain, certaines administrations appliquent les textes même si on a constaté ici et là quelques résistances, mais nous devons être positifs. D'ici l'année prochaine, tous les 9 textes seront opérationnels.

LDB : Concrètement, qu'est ce qui explique cette nonchalance dans la mise en œuvre des textes d'application ?

M.K. : S'agissant par exemple du commerce transfrontalier, cet indicateur a enregistré de très mauvais résultats. Sur le terrain, le port autonome de Pointe-Noire n'est plus compétitif. Il a été constaté une baisse assez conséquente de la fréquentation du port de Pointe-Noire. La raison évoquée par les investisseurs est celui du prix. Et cette question va au-delà des textes. Il s'agit plutôt d'un problème d'hommes. Le port autonome de Pointe Noire est partagé entre plusieurs mi-

nistres (Transport, Finance et Commerce). Autre exemple, le Guichet unique des opérations transfrontalières (GUOT), mis en place par le gouvernement pour faciliter et simplifier les procédures, a du mal à fonctionner. Il existe aussi un autre, le Guichet unique de la douane (GUD), s'apparentant à une caisse, qui fait la même chose que le GUOT. Le jour où ce dernier jouera son rôle véritablement, le commerce transfrontalier irait mieux.

LDB : Quelles sont vos propositions à la suite de ce constat ?

M.K. : Nous suggérons au gouvernement de faire du GUD, une caisse principale où devrait s'effectuer tous les paiements, qu'il s'agisse des opérations de pré dédouanement ou de dédouanement. Et au sein du GUOT, il se trouvera toutes les administrations intervenant dans le commerce transfrontalier. Il conviendrait aussi de réduire le nombre des taxes pour que l'Etat puisse engranger des recettes fiscales aussi importantes. Il réside encore de la

part de la police, des comportements réprimés dans les textes de loi, interdisant tout contrôle au niveau du port. Un travail de vulgarisation et de sensibilisation est requis, nous avons épinglé les couacs, reste la volonté politique de suivre.

LDB : Pourquoi, la création d'une entreprise en 48H, n'est pas encore effective ?

M.K. : Pour la création d'entreprise, avant, il fallait effectuer 11 procédures et le coût maximum oscillait entre 800 mille à 11 millions de Fcfa. Avec les textes, nous en sommes à 4 procédures. Aujourd'hui, il est possible de créer une entreprise en 48 heures, à condition que le centre de formalité des entreprises (CFE), le greffe du tribunal de commerce, le registre du commerce et du crédit mobilier soient interconnectés.

LDB : En quoi l'interconnexion de ces administrations retarde-t-elle ?

M.K. : Le gouvernement a fait du CFE un guichet unique depuis 1994. Malheureusement,

le constat est qu'il n'est pas véritablement un guichet unique. Il ne le sera que lorsqu'il recevra en son sein des préposés ou des représentants du greffe du tribunal de commerce. C'est difficile aujourd'hui, mais avec l'informatisation du CFE, cela sera rendu possible. Je pense avec la mise en place de la maison de l'entreprise, nous aurons résolu beaucoup de problème.

LDB : Pourquoi la chaîne reste lourde alors que les dispositions sont prises il y a plusieurs années ?

M.K. : La phase de vulgarisation est importante car nul n'est censé ignorer la loi. Certains partenaires économiques ignorent tous les textes. Tel le contrôle routier que réalisent les policiers est illégal. La solution est que les usagers devraient s'approprier les textes des lois pour faire valoir leur droit. Le PADE est en train de mettre en place une véritable stratégie de vulgarisation des textes de loi pour y remédier et remettre de l'ordre.

Nancy France Loutoumba

Conférence de presse du Secrétaire général du Parti congolais du travail, le camarade Pierre Ngolo, à l'hôtel Ledger

Bonjour Mesdames et Messieurs des médias ! Permettez moi de vous remercier pour votre présence continuellement massive lors de nos échanges. Le droit à l'information, participant à l'animation de la vie politique démocratique de manière décisive, je loue tous les acteurs de ce secteur, quelles que soient leurs lignes éditoriales, pour leur sens de la responsabilité et du devoir.

Mesdames et Messieurs,

Voici quatre ans, le 25 juillet 2011, prenaient fin, dans une chaleur militante et une mobilisation digne des grands jours, les assises du 6^e Congrès extraordinaire du Parti congolais du travail (PCT).

Faisant suite à l'état des lieux de notre instrument politique réalisé par sa base, le 6^e congrès extraordinaire ouvrait une autre étape de la vie du parti où fécondité, continuité, intensité, diversité et efficacité de l'action de mobilisation et de représentation deviennent les normes de fonctionnement ; dans une discipline et une camaraderie renforcées.

Aujourd'hui, quatre ans après le Congrès de l'ouverture et de la revitalisation, il n'est pas excessif de soutenir que le PCT est bien lancé sur une trajectoire différenciée qui rassure sans doute ses membres et sympathisants.

En souhaitant ici, au nom du Camarade président du Comité central et de l'ensemble de la direction du parti, joyeux anniversaires aux membres et sympathisants du parti, je dois dire que l'occasion présente n'est pas celle de l'établissement du bilan de la gestion du parti mais plutôt celle de la restitution des conclusions du Dialogue national 2015 qui vient, sur convocation de Son excellence Denis Sassou N'Guesso, président de la République, de se tenir à Sibiti dans le département de la Lékoumou du 13 au 17 juillet.

Mesdames et Messieurs,

Depuis que malencontreusement l'opposition, par l'Upads, lançait le mot d'ordre « Touche pas à ma Constitution », espérant ainsi contrecarrer la campagne patriotique de défense de la souveraineté nationale et de soutien au président de la République, campagne organisée par la Majorité présidentielle à travers le slogan « Touche pas à mon président », le Parti congolais du travail n'avait

cessé de s'élever contre toute velléité de sacralisation de la Constitution.

Pour le PCT, dont le combat constant est en faveur du respect scrupuleux des libertés fondamentales de tous, la Constitution n'est pas un sujet tabou sur lequel devait s'aliéner la liberté de pensée et d'expression de chaque congolaise et de chaque congolais.

Les forces vives de la Nation s'étant, à raison, approprié ce sujet d'intérêt majeur, la problématique devenait un enjeu politique déterminant dans la conjoncture politique nationale au point de conduire le Parti congolais du travail à prendre position, le 31 décembre 2014, pour l'option stratégique du changement de la Constitution en cours. Cette option, prise par le Comité central du PCT, résulte de l'analyse des faiblesses structurelles dévoilées par l'expérience, depuis 2002, et reconnues par toutes les forces politiques, y compris celles de l'opposition, tout comme elle anticipe les difficultés redoutables qu'elles occasionneraient à l'avenir si le statu quo constitutionnel était de mise.

Le Comité central du PCT précisait, par ailleurs, le modus operandi de ce changement qui devait se faire à travers le dialogue, la concertation et le consensus : principes normatifs toujours mis en exergue et observés par le président de la République, le Camarade Denis Sassou N'Guesso.

Les sceptiques, aiguillonnés par les outrances d'une opposition radicale, réfractaires au vrai dialogue et hostiles absolument à tout, excluant l'option du changement de la Constitution prise par le Parti congolais du travail et la Majorité présidentielle, revendiquaient a contrario le statu quo dans l'espoir d'une alternance démocratique mécanique ; les limites constitutionnelles leur permettant de se débarrasser du candidat le plus redoutable.

Statu quo, révision ou changement de Constitution, le débat prenait de l'ampleur au sein de la société, suscitant interrogations, inquiétudes et psychose. Le Dialogue national 2015, souhaité par les uns et les autres, constituait donc l'occasion idéale permettant d'élaborer les réponses appropriées à la problématique de la Constitution

ainsi qu'à celle de la gouvernance électorale.

Reconnaissons, mesdames et messieurs, aujourd'hui samedi 25 juillet 2015, que le Dialogue national qui vient de se tenir à Sibiti prend place dans l'histoire du Congo comme un grand rendez-vous politique au cours duquel plus de 600 participants de tous bords politique, de la société civile, des confessions religieuses, représentants des Institutions et les personnalités ont, avec une claire conscience de leur devoir, engagé le Congo sur la voie du perfectionnement de la gouvernance électorale de même que celle des réformes institutionnelles.

Le Parti congolais du travail et la Majorité présidentielle présentent leurs vives félicitations au président de la République pour sa prescience, sa hauteur de vue, la tempérance dont il a fait preuve et le strict respect de ses propres principes de gouvernance : le dialogue, la concertation et le consensus. Il a consulté les forces vives de la Nation, cerné méthodiquement les deux objets en débat dans la classe politique : la gouvernance électorale et les réformes institutionnelles. Et i a, en conséquence, convoqué le Dialogue national 2015 à Sibiti.

Au Dialogue, tout au long du dialogue, dans un climat de remarquable sérénité, un esprit de responsabilité, le souci de l'intérêt général de la Nation et de la Démocratie, les participants ont, de manière consensuelle, à propos de la gouvernance électorale, réaffirmé solennellement les recommandations de la Concertation nationale de Dolisie avec un accent particulièrement mis sur la confirmation de la Conel en un organe permanent, indépendant, jouissant d'une autonomie administrative et financière renforcée.

Soucieux de l'application effective des conclusions du Dialogue national 2015 et, tirant les enseignements des expériences passées, les participants ont résolu d'instituer un comité ad'hoc. Celui-ci est chargé de veiller à la mise en œuvre rigoureuse des recommandations de Sibiti.

S'agissant des réformes institutionnelles, Sibiti 2015 vient par consensus de prendre position pour des avancées significatives à réaliser sur notre dispositif institutionnel. En d'autres termes, le

Dialogue national, par consensus, s'est déterminé en faveur du changement de la Constitution du 20 janvier 2002.

Dorénavant, le mouvement menant au changement de la Constitution du 20 janvier 2002 n'est plus le combat des seuls membres du PCT et de la Majorité présidentielle mais celui de l'essentiel de la classe politique congolaise, de la société civile et des confessions religieuses.

Mesdames et Messieurs,

Je ne peux vous cacher la satisfaction du Parti congolais du travail et de la Majorité présidentielle devant ce grand moment politique. Et face à cet important bond, nous félicitons la classe politique congolaise pour le courage, la lucidité, le sens du bien commun et l'exigence politique, au sens plein du terme, dont elle a fait brillamment preuve.

Tout en reconnaissant, malgré nos divergences doctrinales et stratégiques, la liberté et le droit de ceux qui n'ont pas pu participer à cet historique moment politique et démocratique, nous ne désespérons pas de voir ces hommes politiques prendre le train en marche et participer, positivement, à l'animation de la vie politique démocratique.

L'horizon immédiat, si le président de la République y consent, c'est le Référendum constitutionnel qu'attendent déjà bon nombre de congolais. Les démocrates ne peuvent pas ne pas reconnaître au peuple, seul détenteur du pouvoir souverain, la prérogative de trancher une question si importante.

Que les uns et les autres, dignes filles et fils du Congo, qui tiennent à la démocratie, à la construction et au développement de notre pays que tous ceux qui se proclament démocrates se comportent en vrais démocrates, permettent au NON et au OUI au changement de la Constitution de s'exprimer et reconnaissent au souverain primaire l'ultime délibération dans la paix et la sécurité.

Vive la Démocratie !
Vive la République !
Je vous remercie !

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

* « Les nations qui réussissent le mieux sont celles qui réussissent l'éducation de leurs populations »

Barack Obama, président des États-Unis, Addis-Abéba, discours devant les délégués de l'Union Africaine, le 28 juillet 2015

* « L'Afrique est au début de ces trois glorieuses. Et la croissance démographique est devenue un atout avant d'être une difficulté. »

Lionel Zinsou, Premier ministre du Bénin, Jeune Afrique N°2845 du 19 au 25 juillet 2015

* « J'ai une chance : quand on ne m'aime plus, je n'aime plus. C'est radical. Je n'ai pas d'états d'âme. La paix, c'est quand je serai mort. »

Jean-Marie Le Pen, Fondateur du Front national (France), Jeune Afrique N°2845 du 19 au 25 juillet 2015

* « Grâce aux erreurs, aux incohérences et aux échecs de M. Alpha Condé, aujourd'hui l'UFDG est beaucoup plus forte qu'à la veille du premier tour de 2010. »

Cellou Dalein Diallo, leader de l'UFDG (opposition), Guinée-Conakry, candidat à l'élection présidentielle d'octobre prochain, RFI, 27 juillet 2015

« On ne peut pas non plus tout faire à la faveur de l'exécution d'un budget même si tout peut paraître prioritaire. »

Gilbert Ondongo, ministre de l'Économie, des Finances et du Budget, Assemblée nationale, jeudi 18 juin 2015

In memoriam

30 Juillet 2012 – 30 Juillet 2015 :

Voici trois ans, jour pour jour, qu'il plut au seigneur, de rappeler à lui notre mère Madame PEMBELOT née MASSANGA Léocadie Gertrude, dit maman GELA première femme directrice d'un hôpital général au Congo Brazzaville, l'arrachant à notre profonde affection. En cette date commémorative, ses enfants, petits fils, petites filles et arrières remercient les parents, amis et connaissances qui les ont entourés de leur assistance multiforme, tout au long de cette dure épreuve. Ils demandent à tous ceux qui ont cette dame d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire. Implorons miséricorde divine pour le repos de son âme.

Jamais nos larmes ne tariront...



CHANGEMENT DE NOM

Mon fils s'appelle MOBEH EBALE THALES DERCLIN, moi son père MOBEH JOEL désire que mon enfant s'appelle désormais MOBEH MAURICE THALES DERCLIN.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

TRANSPORT TERRESTRE

Signalisation inachevée sur la Route Brazzaville-Kinkala

Réputée dangereuse, la route Brazzaville-Kinkala avait bénéficié courant 2012 d'un projet de pose de réflecteurs en vue de renforcer la sécurité. Un travail fort apprécié par les usagers de la route mais qui, hélas n'est pas arrivé à son terme.



Une vue de la route Brazzaville-Kinkala

De l'avis de plusieurs conducteurs, la pose des réflecteurs a nettement amélioré la visibilité de la voie et ainsi réduit les risques d'accidents. « C'est une route qui nous posait de gros soucis, surtout en période de pluies, parce que la visibilité n'était pas bonne, mais les réflecteurs ont apporté un net changement, sauf qu'ils se limitent à un certain niveau », estime Jean-Bruno, un conducteur habitué de la route

Pointe-Noire-Brazzaville. En effet, à l'issue des travaux menés en 2012, seul le tronçon entre Kinkala et le village Soumouna a bénéficié de réflecteurs posés par la Congolaise de travaux et aménagement (CTA), la société en charge de l'exécution. La suite du projet dans son tronçon entre Soumouna et Ngan-

lisie-Brazzaville ou celle de Ouesso-Brazzaville. « Installer des réflecteurs diminue les risques d'accident », explique Remy Kebanou, responsable de la CTA.

Le sujet pose cependant des problèmes plus généraux de la signalisation sur les routes, y compris celles nouvellement construites et leur entretien. « Souvent, les sociétés exécutant les travaux de construction de routes font des marquages juste pour la beauté de la route. Elles ne respectent pas les normes de la sécurité routière. Ce qui importe c'est mettre en place une signalisation conforme au code de la route pour sécuriser les usagers et la population », pense par ailleurs Remy Kebanou, ingénieur issu de la diaspora congolaise aux États-Unis d'Amérique.

Quant aux exigences d'entretien, elles sont rendues indispensables du fait de la durée de vie des réflecteurs et autres marquages au sol. Cette durée peut être encore plus réduite à cause de la forte pluviosité, de l'intensité du trafic surtout en milieu urbain et de l'ensablement des chaussées. Un travail qui vaut surtout la peine, étant donné l'urgence de préserver les vies humaines.

Thierry Nougou

DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE

Le ministère des PME et la Banque mondiale évaluent le PADE

Le ministre des Petites et moyennes entreprises et de l'artisanat, Yvonne Adélaïde Mougany, a eu une séance de travail, le 28 juillet à Brazzaville, avec le représentant résident de la Banque mondiale (BM) en République du Congo, Djibrila Issa. Les échanges ont porté sur la restructuration du Fonds d'appui à coût partagé (FACP), un organe technique du Projet d'appui à la diversification de l'économie (PADE).

La réorganisation de ce projet vise à rendre opérationnel le site internet du Centre de formation et de formalité des entreprises, la maison de l'entreprise ainsi que l'organisation des compétitions des plans d'affaires.

« C'est vrai qu'il y a eu beaucoup de retard dans la mise en œuvre de ces projets mais, il y a des accords amendés qui prorogent la date de leur clôture. Question de nous permettre de définir l'ensemble des voies et moyens pour redémarrer le processus », a rassuré le représentant résident de la BM au Congo.

Satisfait des engagements pris pour un nouveau départ, la ministre des PME a déclaré : « nous avons pris la résolu-



Une vue de la salle lors de la réunion photo adiac

tion de redémarrer ce qui est attendu du partenariat entre le Congo et la BM. Nous allons commencer par le concours qui mettra en compétition les jeunes ayant des plans d'affaires qui pourront devenir des entrepreneurs ».

Ainsi, « FACP comme instrument technique du Fonds d'appui à coût partagé va travailler en tenant compte de la politique que le gouvernement a mis en œuvre dans ce domaine. Ce que nous voulons se sont des résultats concrets et il y a des raisons d'espérer », a-t-elle ajouté. Essentiellement basée sur les revenus pétrolières, l'écono-

mie congolaise a besoin d'être diversifiée. Malheureusement le secteur privé, moteur de croissance est confronté aux nombreuses difficultés d'ordres financière, entrepreneuriale et managériale etc.

Pour encourager la création des PME, renforcer des capacités des cadres et créer des emplois dans le pays, en vue de lutter contre la pauvreté, le gouvernement congolais a mis en place le PADE en partenariat avec la Banque mondiale, cofinancé par chacune des parties à hauteur de 50%. Lancé en 2011, ce projet s'étend sur une durée de cinq ans.

Lopelle Mboussa Gassia

Avis de constitution

Nous informons que la société, TERRATEST CENTRAL AFRICA sarlu, sigle: TCA, NIU: M201311000682130 et RCMM: PNR / 13 B 805. Il était constitué le 16 MAI 2013.

Avis de modification de Statuts

P.V. d'assemblée du 26/11/2014;

- Cession de parts entre M. CARRION MORENO Hugo Adolfo et la Société GT-CEISU CONSTRUCCION S.A. Représenté par son gérant M. TORRES GARCIA LOMAS Enrique.
 - Changement de l'Associé Unique Société GTCEISU CONSTRUCCION S.A. Représenté par son gérant M. TORRES GARCIA LOMAS Enrique.
- Concernant la Société;
« TERRATEST CENTRAL AFRICA sarlu » société à responsabilité limitée unipersonnelle. Adresse au 114, Denis Ngoma Pointe Noire – CONGO.

Du nouveau à Brazzaville



L'ouverture de la salle de cinéma à l'hôtel Africa, le 4 Aout 2015 à 19 heures.

Adresse : 41, rue kouyous Poto poto
Au programme : Evasion avec en

vedette Sylvester Stallone et Arnold Schwarzenegger. La vente des billets se fait à la réception de l'hôtel

Paf : 2.000 FCFA
Tél : 222 60 01 03 / 05 513 70 71

Allianz Voyage
Schengen, Monde Entier

Voyagez en toute sécurité

Allianz Congo Assurances
vous propose le meilleur de l'assurance voyage !

Nouveaux tarifs A partir de 19 949 F.CFA TTC
Disponible chez tous les intermédiaires agréés Allianz

Siège social
Résidence Gabriella
Avenue Liquissi Pembellot
B.P. 340 Pointe-Noire - République du Congo
Tél. : +242 05 601 12 00
Email : allianz.congo@allianz-cg.com

Bureau de Brazzaville
Immeuble Ebatha - 2ème Etage
Marché Plateau, Centre-ville
République du Congo
Tél. : +242 05 012 95 54 / +242 22 604 50 21
Email : allianz.congo@allianz-cg.com

Avec vous de A à Z

NOUVEAU AU CONGO

CONGO-INFO.COM
RÉPERTOIRE NATIONAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE DU CONGO

MINISTÈRE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT

L'ANNUAIRE OFFICIEL ET INCONTOURNABLE
AVEC LE CONCOURS DU MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

LE SITE

L'APPLICATION

TOUTES LES INFOS OFFICIELLES ET PRIVÉES DU CONGO !
TROUVEZ EN UN CLIC...
Entreprises, Ministères, Ambassades, Mairies, Hôtels...

PARTENAIRE

www.lesdepeschesdebrazzaville.com
Siège sociale : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso
Immeuble les Manguiers (Mpi), Brazzaville
République du Congo

L'application **Congo Info** en téléchargement gratuit sur tous les smartphones.

Contactez Alain Richard
+242 06 658 06 26 / alain@congo-info.com

Pour plus d'informations rendez-vous sur
www.congo-info.com

MARCHÉS Africains
TOUTE L'INFORMATION SUR L'ÉCONOMIE AFRICAINE

édition **MALI**
HORS SÉRIE N° 44 - Juillet 2015

Certifié ISO 9001

Interviews

- Anton Op de Beke :**
Représentant résident du Fonds Monétaire International au Mali
- Rémy Rioux :**
Secrétaire général adjoint
Ministère français des Affaires étrangères
- Mongi Hamdi :**
Chef de la Mission des Nations unies au Mali
- Boubou Cissé :**
Ministre des Mines
- Adama Sangaré :**
Maire du district de Bamako
- Goro Ilias Dogoloum :**
Président directeur général de l'Office du Niger
- Kalfa Sanogo :**
Président directeur général de la Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles - CMDT
- Arouna Modibo Touré :**
Président directeur général du Pari mutuel urbain
- Luc Ankoundio Togo :**
Directeur général de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie
- Touré Coumba Sidibé :**
Directrice générale d'Ecobank Mali
- Annour Mahamat Hassan :**
Administrateur directeur général de la Banque Sabèlo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce du Mali
- Mamadou Touré :**
Directeur général de la Société Nouvelle d'Assurance-Vie
- Idrissa Diallo :**
Directeur d'Orange Money Mali
- Gaidy Ndaw :**
Directeur des Services aux entreprises et opérateurs Orange Mali
- D' Adama Tiémoko :**
Président directeur général de la Société Malienne de Patrimoine de l'Eau Potable
- Boubacar Kane :**
Président directeur général de la Société Malienne de Gestion de l'Eau Potable
- Adama Bakayoko :**
Président directeur général de Sopromac-Immobilier SA
- Tiebilé Dramé :**
Président PARENA/Opposition

**Accord d'Alger :
quelles sont les perspectives ?**

**À PARTIR DU 28 JUILLET
DANS VOS KIOSQUES !**

COMMUNAUTÉ URBAINE DE LOUKOLELA

Monique Mouko inquiète de l'abandon des projets de la municipalisation

Plusieurs projets d'intérêt communautaire ont été inscrits à Loukolela dans le cadre de la municipalisation accélérée du département de la Cuvette en 2007. Aujourd'hui, près de 8 ans après, bon nombre d'entre eux sont restés inachevés. De passage à Brazzaville, l'administrateur-maire de cette communauté urbaine, Monique Mouko, dans une interview accordée aux Dépêches de Brazzaville plaidé pour la finalisation de tous ces projets.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Quelles ont été les premières préoccupations auxquelles vous avez fait face après votre prise de fonctions en 2011 ?

Monique Mouko (MM) : Ma première préoccupation était l'assainissement parce que nous avons trouvé la ville abandonnée alors que nous avons un marché forain qui se tient tous les 15 jours. Comme là où il y a le marché, il y a toujours des ordures, nous nous sommes mis à collecter les ordures en plaçant une dizaine de bacs à ordures dans la ville. Loukolela a une population très jeune, il y a une forte natalité. Les femmes ont pour la plupart en moyenne huit

enfants chacune. Cette population en majorité jeune est désœuvrée, en dehors de l'école, elle n'a pas beaucoup de loisirs. Actuellement, nous sommes en train de redresser les ruelles avec l'apport de la population, en procédant parfois au dédommagement des gens situés au bord de l'avenue principale.

LDB : Pouvez-vous nous parler de la situation socio-sanitaire de votre ville quand nous savons qu'elle est en proie à un fort taux de natalité ?

MM : Nous avons un Centre de santé intégré (CSI), tenu par un médecin. C'est une bonne chose parce qu'à l'époque lorsqu'il n'y avait pas de médecin, les malades étaient soit transportés à Mossaka, soit à Loukolela RDC. Aujourd'hui, nous avons un médecin sur place, une sage-femme et des infirmiers qui s'occupent de la santé de la population. Mais il manque souvent les médicaments et surtout la banque de sang parce que notre médecin est un généraliste qui fait également de la chirurgie. Lors de la municipalisation accélérée, il y a des bâtiments qui devraient être construits pour ce CSI, malheureusement nous

avons connu beaucoup de défaillance concernant les projets. Par exemple, la maison qui a été destinée à la maternité et celle des agents de santé ne sont pas finies jusqu'à aujourd'hui.

S'agissant de la scolarité, nous avons deux écoles primaires à Loukolela et un Collège d'enseignement général. Chacune des deux écoles primaires a environ 800 élèves. C'est pourquoi nous avons recruté huit vacataires dans chaque école primaire. Ce sont les parents d'élèves qui supportent la charge de ces vacataires. Mais il faut savoir que lorsqu'on recrute les enseignants dans un village, ce sont des gens non formés qui apprennent sur le tas.

Le même constat est réalisé au niveau du collège où les bâtiments construits dans le cadre de la municipalisation accélérée sont inachevés. Pas d'enseignants de Mathématiques, d'Anglais, de sciences physiques, en tout cas les choses ne marchent pas.

LDB : Quels sont vos projets à court et moyens termes ?

MM : Poursuivre la politique d'urbanisation, car nous voulons avoir un plan cadastral pour la ville de Loukolela. C'est pour-

quoi, nous avons demandé aux personnels du cadastre de venir tracer le schéma, ils ont commencé par redresser une partie, il reste le plan cadastral de la ville. Nous avons entrepris aussi quelques projets économiques comme la briqueterie pour donner aux gens la possibilité de passer des maisons en terre battue en maisons en brique cuite. Cette briqueterie fonctionne depuis cinq mois.

LDB : Avez-vous un appel à lancer à l'endroit des autorités ?

MM : Vous savez, l'Etat a sorti beaucoup d'argent pour la municipalisation accélérée du département de la Cuvette. Il y a des fonds qui avaient été alloués aux opérateurs économiques, nous demandons la finition des travaux des bâtiments inachevés. Il s'agit notamment des écoles, de l'hôpital, de la police qui est actuellement logée dans le bâtiment de la poste, ainsi que la résidence de l'administrateur-maire. La résidence de l'administrateur-maire n'est pas non plus finie. Nous demandons que l'on regarde le problème de tous ces bâtiments dont les opérateurs économiques ont déjà perçu de l'argent.

Sur une population de 5 000 habitants, nous n'avons pas d'eau potable ni d'électricité alors que pendant la municipalisation on a construit des bâtiments et les réseaux hydro-électriques, mais jusqu'à aujourd'hui, rien n'est fait. Donc les attentes de la population c'est l'eau potable, le courant, la santé, l'éducation. Nous demandons que tous les projets qui ont été pris en compte dans le cadre de la municipalisation puissent finir.

LDB : Est-ce que la forte communauté étrangère présente dans la localité pose parfois les problèmes d'insécurité ?

MM : Non ! Il n'y a pas de problèmes d'insécurité. Je vous ai dit tantôt que Loukolela est une localité frontalière à la RDC, donc nous avons l'habitude de recevoir les étrangers, il y a une intégration. Ces personnes sont vraiment intégrées et nous travaillons ensemble pour qu'il y ait harmonie. Que ce soit les ressortissants rwandais ou de la RDC, il y a le HCR qui vient de temps en temps surtout en cas de problème.

Propos recueillis par Guy Gervais Kitina et Parfait Wilfried Douniama

VIE SYNDICALE

La CSC forme ses responsables intermédiaires à Brazzaville

L'atelier axé sur la formation des animateurs et responsables de cercles d'étude s'est ouvert ce 28 juillet à Brazzaville sous la direction du Secrétaire général de la Confédération syndicale congolaise (CSC), Daniel Mongo.

Cette rencontre, qui va durer cinq jours, a pour objet de donner une impulsion nouvelle aux syndicalistes et aux délégués du personnel de la CSC, ce qui leur permettra de bien mener leurs missions. « Pendant cinq jours vous serez à l'école du donner mais surtout du recevoir et de connaître ce que c'est qu'un cercle d'étude et, qu'elle est son utilité », a précisé dans son mot d'ouverture, Daniel Mongo, Secrétaire général de la CSC. Et d'ajouter : « Aussi cet atelier vous aidera à acquérir des connaissances supplémentaires que doit posséder un animateur, un encadreur de cercle d'étude en vue d'une prise en charge effective de vos représentants syndicaux et délégués du personnel, pour que l'action syndicale en milieu du travail soit plus dynamique et plus effective dans cet espace

concurrentiel et pluriel ».

Organisé en partenariat avec l'Organisation de l'unité syndicale africaine (OUSA) avec l'appui de la Fédération des syndicats de Chine (ACTFU), la présente session, vise à permettre aux responsables et aux membres des Organisations syndicales, de jouer de façon plus efficace, responsable et constante leurs rôles. Les contenus techniques et pédagogiques qui seront présentés pendant ces cinq jours viendront renforcer leurs capacités. Il s'agira, entre autres, de développer les compétences en matière de droits et intérêts des travailleurs ; multiplier et accroître les revenus des syndicats ; renforcer les capacités des travailleurs et des responsables syndicaux à la base, afin de leur permettre d'assurer la protection, la défense et la promotion de leurs droits. « Cet atelier vous aidera à savoir ce que c'est que le concept de cercle d'étude, pourquoi la méthode de cercle d'étude est l'une des meilleures méthodes pour l'apprentissage pour les adultes », a rappelé pour sa part le formateur et représentant de l'OUSA, John Takpo Kofi.

Guillaume Ondzé

LIBERTÉS SYNDICALES ET DE LA PRESSE

Des journalistes africains rencontrent le président soudanais

Les syndicats de journalistes de l'Afrique orientale et centrale combinés se sont réunis à Khartoum, les 21 et 22 juillet 2015, à la faveur de leur toute première réunion.



Le syndicaliste congolais, Édouard Adzotsa, saluant le président soudanais Omar el-Béchrir

Au menu des échanges entre la Fédération internationale des journalistes (FIJ) et les syndicats membres : la crise profonde et générale au cœur des débats démocratiques à l'échelle mondiale, l'augmentation des attaques contre les journalistes, la liberté de la presse, les intimidations judiciaires, la culture florissante de l'impunité concernant les crimes commis contre les journalistes, le travail des médias de plus en plus précaire entraînant une augmentation de la misère parmi les journalistes qui travaillent, les inégalités de re-

venus entre les professionnels des médias et leurs patrons et le statut des journalistes indépendants qui se détériore. Les assises de Khartoum ont débouché sur une série de recommandations en trois

volets : les droits syndicaux, la liberté de la presse et la gouvernance dans les médias. On notera, entre autres, l'urgence de travailler à l'élaboration d'un document sur les meilleurs exemples de bonnes conditions de travail ; de monter des campagnes de solidarité au niveau régional pour les journalistes agressés ou emprisonnés et de travailler conjointement avec les organisations continentales, internationales et intergouvernementales compétentes, etc. Un véritable manifeste, devant ce besoin pressant pour ces professionnels lancés à la reconquête de leur dignité. « Il est temps de contribuer au syndicalisme plus large et d'asseoir des projets visant à améliorer les perspectives de

journalistes et leurs outils de protection collective », ont-ils fait savoir dans la déclaration dite de Khartoum qu'ils ont transmise au président soudanais Omar el-Béchrir.

Le Congo y a été représenté par Édouard Adzotsa, secrétaire général de la Fédération des travailleurs de la communication (Fésytrac) qui est affiliée à la Confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC).

Jocelyn Francis Wabout

Offre d'emploi

A la demande d'une société locale, il est recherché un ingénieur génie civil.

La personne recherchée, en outre de sa compétence affirmée en qualité d'ingénieur, devra avoir le sens des responsabilités, le sens du respect des engagements, le sens de la ponctualité, le sens de la fiabilité.

Toute personne intéressée par ce poste fera parvenir un curriculum vitae par Email : isaconceptcongo@hotmail.fr avec adresse, email et téléphone.



PROMO NDAKO NA YO

**LA SUPERBE VILLA
ET 20 000 LOTS ENCORE
À GAGNER**

Recharge, cumule des points et gagne
des parcelles, des millions de FCFA,
des smartphones ...

Envoie gratuitement
NDAKO au 139

Image non contractuelle

Clairon Ogilvy

Ça continue !!!
Jusqu'au 31 juillet 2015

AFRIQUE/ETATS-UNIS

Barack Obama appelle le continent africain à vaincre le « cancer » de la corruption

En marge de sa visite officielle en Ethiopie, le président, Barack Obama a prononcé mardi le premier discours d'un président américain au siège de l'Union africaine.

« Rien ne libérera plus le potentiel économique de l'Afrique que l'éradication du cancer de la corruption. La corruption existe partout dans le monde, mais en Afrique la corruption aspire des milliards de dollars des économies, de l'argent qui pourrait être utilisé pour créer des emplois, construire des hôpitaux et des écoles » a estimé Barack Obama. « Seuls les Africains peuvent mettre fin à la corruption dans leurs pays. Les progrès de l'Afrique dépendront aussi de la démocratie, parce que les Africains, comme tout le monde, méritent la dignité de pouvoir contrôler leurs propres vies », a-t-il ajouté, promettant que les Etats-Unis aideraient les gouvernements africains décidés à combattre les circuits financiers illicites à prendre des mesures, à promouvoir la bonne gouvernance, la transparence et l'Etat de droit. En outre, il a énuméré « les ingrédients d'une vraie démocratie : élections libres et équitables, liberté d'expression et de la presse, liberté de réunion ». « Ces droits sont universels. Ils sont écrits dans les constitutions africaines. La démoc-

ratie prend racine à travers l'Afrique », a poursuivi le président américain, citant la Sierra Leone, le Ghana, le Bénin, le Botswana, la Namibie, l'Afrique du Sud ou les récentes élections pacifiques au Nigeria. « Cependant, en ce moment, ces libertés sont refusées à de nombreux Africains. La démocratie, ce n'est pas juste des élections. Quand les journalistes sont mis derrière les barreaux pour avoir fait leur travail, des militants sont menacés alors, il y a une démocratie qui n'en a le nom, mais pas le contenu », a-t-il souligné. S'agissant de la lutte contre le terrorisme, le président américain a assuré, depuis la tribune de l'Union africaine (UA) à Addis-Abeba que les Etats-Unis sont aux côtés de l'Afrique face au terrorisme et à la guerre. « Alors que l'Afrique fait face au terrorisme et à la guerre, les Etats-Unis sont à vos côtés. Avec des formations et du soutien, nous aidons les forces africaines à se renforcer », a-t-il déclaré devant un parterre de représentants des chefs d'Etat membres de l'UA. Selon lui, le combat contre les groupes armés qui ensanglantent le continent africain devait s'accompagner de progrès en matière de la bonne gouvernance et de la démocratie.

Yvette Reine Nzaba

AFRIQUE CENTRALE :

La Cémac s'engage en faveur du secteur privé

Afin de renforcer les capacités commerciales et la compétitivité du secteur privé et industriel de la sous-région, la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (Cémac) a mis sur pied un Programme régional de mise à niveau (PRMN). Il vise l'appui aux entreprises et l'assainissement de l'environnement dans lequel elles opèrent.

En rapport avec cette politique, la République du Congo exécute les activités définies à travers le lancement d'un guichet de mise à niveau vers janvier 2016. Le consultant en mise à niveau de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI), Chouki Chaib Cherif, l'a annoncé le 24 juillet à Brazzaville, lors de la présentation de l'ensemble du plan au ministère de tutelle, représenté par le conseiller aux affaires générales et au renforcement de capacité, Laurent Bahonda. « Dès la mise en place du guichet de mise à niveau, des ateliers de sensibilisation d'information seront organisés à travers les pays en concertation avec les chambres de commerce et les syndicats patronaux, pour expliquer les objectifs, surtout les avantages que les entreprises pourront tirer en adhérant à ce programme », a déclaré le consultant de l'Onudi, dont la structure est chargée d'exécution.

Financé par l'Union européenne, ce programme comprend deux phases. Le premier qui s'étend sur 31 mois prendra fin en juin 2017. Les activités à mettre en œuvre au niveau des différents pays de la Cémac porteront essentiellement sur la mise en place des structures de pilotages, d'exécution ainsi que les guichets de mise à niveau. La phase deux qui durera 36 mois, permettra quant à elle, à créer des structures nationales susceptibles de pérenniser les activités mises en œuvre dans la première partie. En vue de faciliter l'accès au financement, le PRMN prévoit de soutenir la création des cadres économiques, financiers et réglementaires plus favorables aux Petites et moyennes entreprises ; il facilitera de même, la création de nouveaux produits et services financiers. Outre la République du Congo, les bénéficiaires de ce programme sont : le Cameroun, le Gabon, la Centrafrique, la République démocratique du Congo, Sao-Tomé-Et-Principe et le Tchad. Également pays membre de la Cémac, la Guinée équatoriale, s'était pour a part, abstenue de signer la convention de création dudit programme sous-régional dont le lancement officiel a eu lieu en juin dernier à Yaoundé au Cameroun.

Lopelle Mboussa Gassia



Vous souhaitez développer sereinement votre activité ?

Nous pouvons vous y aider.

Nous fournissons des services et logiciels de gestion d'entreprise à plusieurs millions d'entreprises dans le monde.

Grâce à cette connaissance des entreprises, nous réalisons des solutions simples, souples et efficaces pour accompagner votre développement au quotidien.

Appuyés de nos experts locaux, vous avez la confiance nécessaire pour vous concentrer sur la croissance de votre activité.

Pour plus d'informations, contactez votre partenaire agréé local :

MT INFORMATIQUE
Tél. : 06 629 11 68
05 553 16 10

NEXTCOM
Tél. : 06 860 62 96

SOFTWARE SOLUTIONS
Tél. : 05 301 00 19
01 110 01 01

Comptabilité • Paie/RH • ERP • CRM



www.sage.fr - ContactInternational@sage.com - Tél. : +33 5 56 136 988

© Sage 2015 - Tout droit réservé. Sociétés par Actions Simplifiées au capital de 6 750 000 €. - Siège social : 10, rue Fructidor - 75834 Paris Cedex 17 - 313 865 129 RCS Paris. 07-15 - Création : CA-Inspire



Une équipe jeune et dynamique à l'écoute de vos besoins



Assurances et Réassurances du Congo

- | | |
|---|-------------------------------|
| Assurance Incendie | Assurance Scolaire |
| Assurance Transport | Assurance Construction |
| Assurance Multirisque Habitation | Assurance Maladie |
| Assurance Globale Banque | Assurance Voyage |
| Assurance Responsabilité Civile | Assurance Entreprise |
| | Etc... |

Soyez rassurés, vous êtes bien assurés!!

Agence BZV : Avenue Amilcar Cabral - Tél. : +242 22 281 53 89 / 22 281 16 90
Agence PNR : 129, Avenue Fayette Tchitembo - Tél. : +242 22 281 40 67 / 94 12 88
Email : arc@arc-congo.cg - www.arc-congo.cg

Avis de recrutement

Nouvelle chaine Hôtelière à Brazzaville recrute :

- | | |
|---------------------------|---------------------------------------|
| 1- Réceptionniste | 12- Concierge d'hôtel |
| 2- Maitre d'hôtel | 13- Caissière |
| 3- Serveur (se) | 14- Pizzaiolo |
| 4- Commis de cuisine | 15- Sommelier/sommelière |
| 5- Plongeur | 16- Technicien de maintenance |
| 6- Bagagiste | 17- Lingère/linger (Buanderie) |
| 7- Magasinier /Econome | 18- Superviseur des chambres |
| 8- Comptable | 19- Assistante administrative |
| 9- Femme/valet de chambre | 20- Agents de sécurité |
| 10- Pâtissier/ pâtissière | 21- Responsable commerciale/Marketing |
| 11- Barman | |

Profil :

- Minimum une (01) année d'expérience dans un hôtel 4 étoiles.
- Très bonne maîtrise de la langue française
- Très bonne maîtrise de la langue anglaise (Poste 1, 2, 3, 12, 15, 19, 21)
- Disponible et apte à travailler jour / nuit.

Veuillez déposer vos candidatures en personne à la réception de l'hôtel Marina à Brazzaville à coté immeuble Fédéraux.

COMMUNIQUÉ NÉCROLOGIQUE



Les familles Etongo, Mouambenga, Bowao, Mokoki, Zoka, Moun-gouango sont dans le regret de vous informer le décès de leur père, fils, neveu, cousin et frère, Alphonse Mexill ETONGO décédé le 25 juillet 2015 au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient à son domicile sis au 13, rue de la Grâce Nkombo à l'arrêt Ecole derrière la CNRTV. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement

La famille NITOU, a la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur mère, sœur, et grand-mère BOUANGA DOROTHEE, survenu ce samedi 25 juillet 2015 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis au 79 Avenue des 3Martyrs Mougali •

Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.



CAISSE DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES

COMMUNIQUE

Le Directeur Général de la Caisse de Retraite des Fonctionnaires (CRF) informe tous les pensionnés relevant de son administration, qu'un Audit des titres des arriérés de pension est en cours par un Cabinet de renommée internationale,

A cet effet, une mission conjointe de la Caisse de Retraite des Fonctionnaires (CRF) et la Caisse Congolaise d'Amortissement (CCA) procède actuellement à la collecte desdits titres.

Il est par conséquent demandé aux intéressés, de bien vouloir se présenter à la Direction Départementale de la CRF (Brazzaville et Pointe-Noire), à la Direction Générale de la CCA (Brazzaville) et à l'Agence CCA (Pointe-Noire) munis de l'original de leur titre de pension.

Fait à Brazzaville le, 27 juillet 2015



LA DIRECTION GENERALE

LUTTE CONTRE BOKO HARAM

Muhammadu Buhari et Paul Biya en tête-à-tête ce mercredi à Yaoundé

La traque des ex-Boko Haram nécessite une coordination régionale, puisque ce mercredi 29 juillet, les deux dirigeants vont tenter de mutualiser leur stratégie sécuritaire afin de démanteler tous les sanctuaires terroristes.

La lutte contre l'insurrection des ex-islamistes Boko Haram désormais appelés l'Etat islamique en Afrique de l'ouest, a été au cœur de la promesse électorale de Muhammadu Buhari. Il s'est engagé à travailler en synergie avec les autres Etats de la région en vue de stopper net cette nébuleuse. En illustre sa dernière tournée régionale début juin au Niger et Tchad.

A Yaoundé ce mercredi, Buhari et Biya tenteront de mettre en place une alliance régionale forte capable de neutraliser les islamistes nigériens, a confié à l'AFP le porte-parole de la présidence nigérienne, Femi Adesina. Au cours d'une réunion en juin dernier, des responsables militaires des pays du Lac Tchad (à savoir Cameroun, Tchad, Niger et Nigéria) et le Benin, le déploiement de la Force d'intervention conjointe multinationale (MNJTF) a été programmé pour le 30 juillet 2015.

La nouvelle force MNJTF devait compter quelque 8.700 militaires, policiers et civils, fournis par les Etats de la région sus cités. L'urgence pour l'heure, est de trouver un nouveau commandement à la tête de cette force multinationale. Le général nigérien, Tukur Yusuf Buratai qui devait assurer la direction des opérations, a été nommé mi-juillet à la tête de l'armée de terre du Nigeria, a-t-on appris de source officielle citée par Romandie.com.

Une guerre asymétrique déjà lancée

Pourtant sur le terrain, les attaques sanglantes attribuées aux terroristes nigériens se perpétuent. Le secrétaire général de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), le Tchadien Ahmad Allam-Mi est allé plus loin en évoquant « l'importante mutation que le groupe terroriste Boko Haram a opérée, visant à semer la terreur dans la zone du Lac Tchad par des attentats, après l'affaiblissement notoire de ses capacités militaires par les actions énergiques des armées camerounaise et tchadienne », dans un communiqué le 26 juillet dernier.

Dans la région septentrionale entre le Cameroun, le Tchad et

le Nigéria notamment au tour du Lac Tchad, les attaques armées, des attentats-suicides attribués au groupe terroriste, sont devenus quasi-quotidiens. D'ailleurs depuis le lundi 27 juillet, l'armée tchadienne lance une grande contre-offensive contre les ex-Boko Haram autour de la ville de Baga Sola sur la rive nord du Lac Tchad. Au moment où nous mettons cet article sous-presse, aucun bilan lié à cette contre-offensive n'est disponible.

Le nouveau mode opératoire de l'Etat islamique en Afrique de l'ouest continue de semer de la désolation au sein des villages au Nigéria, Cameroun et Tchad. Le 25 juillet, une jeune fille d'environ 10 ans, s'est faite exploser dans un marché tuant sur le coup 21 personnes et occasionnant plus de 80 blessés. Quelque 72 heures plutôt, deux femmes voilées ont fait sauter sur un lieu public leur ceinture explosive tuant sur le coup 11 personnes.

Malgré les multiples mesures déjà adoptées par les Etats de la région surtout par les pays de l'Afrique centrale, la menace terroriste est toujours à la porte de nos frontières.

Fiacre Kombo

Les chefs d'Etat membres de la CEEAC attendus en Guinée Equatoriale

Dans l'optique de la mise en place d'une nouvelle stratégie, capable de mobiliser tous les acteurs de la sous-région autour de la problématique de lutte contre la secte islamiste nigérienne Boko Haram, les dirigeants des pays membres de la Communauté économique et monétaire des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) se réuniront, le 4 août prochain à Malabo en Guinée Equatoriale.

Cette réunion qui sera axée sur les stratégies à coordonner pour contrecarrer l'évolution de Boko Haram au sein de la CEEAC abordera également la question sur les fonds à allouer aux institutions concernées pour renforcer la lutte. D'autant plus que, selon ces pays, les cinquante milliards de franc CFA promis lors de la conférence extraordinaire des chefs d'Etat du Conseil de paix et de sécurité de l'Afrique Centrale (Copax), tenue en février dernier à Yaoundé au Cameroun tarderaient toujours à être débloqués. Alors que les principaux protagonistes ne font que multiplier les rencontres et amplifier des attaques meurtrières.

« Malgré la mise en place d'initiatives et de stratégies devant permettre de lutter contre

la secte islamiste nigérienne Boko Haram dont les assauts au Tchad et au Cameroun deviennent indénombrables, cette dernière ne cesse d'amplifier des attaques de plus en plus meurtrières », signifie le communiqué convoquant la réunion des chefs d'Etat.

Par ailleurs, pour faire de ce combat une action concertée des Etats, aux côtés des chefs d'Etat de la CEEAC, ceux de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) devront eux aussi de leur part échanger sur des différentes actions et politiques à mettre en œuvre pour arriver à une solution durable, notamment celle de mettre hors d'état de nuire Boko Haram.

« Cette solution est très attendue par les populations touchées de façon récurrente par les attaques terroristes perpétrées par la secte. Cependant, un pareil objectif doit passer indubitablement à travers la concrétisation des engagements pris par les chefs d'Etat dans ce type de rencontre et par une implication globale et efficace de tous les pays membres sans oublier la mise en application des stratégies secrètes », conclu le communiqué.

Rock Ngassakys

METATOUT

PREFABS

Qualité et Développement Durable !

N'hésitez pas à visiter notre Show-Room !



Bâtiments préfabriqués - Conteneurs de vie - Bâtiments en acier léger galvanisé
 Bâtiments en acier structural - Logements pratiques prêts à l'emploi - Stations Services
 Bâtiments écologiques - Bâtiments à systèmes modulaires
 Hangars - Cabines Mobilier urbain - Sanitaires

BANDUNDU

L'Asadho dénonce et condamne l'instrumentalisation des juges du tribunal de Paix de Kikwit

Cette ONG reproche au tribunal susmentionné d'avoir exécuté les menaces du gouverneur de province du Bandundu, par la « condamnation honteuse » d'un des membres de son antenne provinciale.

Dans un communiqué signé la semaine dernière et rendu public le 27 juillet, l'Association africaine de défense des droits de l'Homme (Asadho) a noté un recours abusif à la justice par les proches du Gouverneur de province de Bandundu, pour faire taire et régler les comptes à Laurent Bwena, défenseur des droits de l'Homme et président de la section de l'Asadho/Bandundu et coordonnateur de la Société civile de cette province. « Les magistrats du Tribunal de paix (Tripaix) de Kikwit ont, contre toute attente, à la surprise générale et au mépris du droit, choisi de faire plaisir au camp du Gouverneur de Bandundu à l'audience du 26 juin 2015 par la condamnation scandaleuse du membre de l'Asadho à six mois de Servitude pénale principale (SPP) et aux dommages et intérêts de 1 500 000 FC.

L'Asadho a, par ailleurs, souli-

gné que cette décision est prise malgré l'acquiescement requis par l'Officier du ministère public dans son réquisitoire présenté en fin de l'instruction, et du témoignage à décharge du chef de division de l'Agence nationale de renseignements, Paulin Eloko, qui a contredit les allégations de Ruffin Naniakweti, à l'audience du 26 mai 2015. « Il suffit de lire la motivation présentée par le tribunal pour comprendre l'acharnement à condamner à tout prix ce défenseur des droits de l'Homme. Cette décision judiciaire porte atteinte au droit à un procès juste et équitable reconnu à chaque citoyen et, aux dispositions de la Déclaration des Nations unies sur le droit et la responsabilité des individus, groupes d'individus et organes de la société de promouvoir et protéger les droits de l'Homme et les libertés fondamentales universellement reconnus », a appuyé cette ONG.

Des menaces mises en exécution

L'Asadho a rappelé qu'elle avait dénoncé en son temps, à tra-



Le président de l'Asadho, Mè Jean-Claude Katende, lors d'une conférence de presse à Kinshasa photo Adiac.

vers son communiqué de presse N° 009/ASADHO/2014 du 15/05/2014 intitulé : « L'Asadho dénonce les menaces et intimidations proférées contre un de ses membres par M. Jean Kamisendu ». À en croire cette association, ces menaces consécutives à l'intervention de M. Laurent en sa qualité de défenseur des droits humains lui interdisaient des déclara-

tions à la radio, surtout, en parlant du gouverneur de Bandundu, qui aurait promis de « monter sur le dos de cette activiste, l'écraser et le déclarer persona non grata sur le sol du Bandundu ». Selon l'Asadho, ces menaces lui auraient été transmises le 10 mai 2014, par Flavien Naniakweti de la Fondation Kamisendu, accompagné de Franck Falanka de la Brigade des recettes de Bandundu (BRB). Constatant la persistance de cette menace à travers les pressions exercées sur les magistrats du Tripaix de Kikwit par les proches du Gouverneur de province de Bandundu, « pour condamner à tout prix Laurent Bwena dans la cause sous le RP 11038 », le bureau national de l'Asadho aura, le 23 juin, tiré la sonnette d'alarme pour en appeler à l'indépendance de la justice.

Soulignant que son appel n'avait pas été entendu, cette ONG recommande au Parle-

ment, d'adopter la loi portant protection des défenseurs des droits de l'homme. Alors que le gouvernement a été appelé à cesser toute instrumentalisation de la Justice pour réduire ces défenseurs au silence ; et à assurer la sécurité de Laurent Bwena.

L'Asadho a, par contre, exhorté le Conseil supérieur de la magistrature, à veiller à l'indépendance des magistrats dans l'administration de la justice et à ouvrir une enquête sur le comportement des magistrats dans cette décision sous le RP 11.038. À la division des droits humains de la Monusco, cette ONG a sollicité son implication dans la protection de Laurent Bwena. Alors qu'elle a sollicité des rapporteurs des NU et de la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples, d'inviter les autorités de la RDC à protéger les défenseurs des droits de l'homme et d'acquiescer ainsi que d'abandonner les poursuites initiées contre monsieur Laurent Bwena.

Lucien Dianzenza

ÉDUCATION

Validation de la stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation

Depuis hier au centre des ressources des enseignants de Kinshasa situé dans la commune de la Gombe, il s'est ouvert un atelier sur la relecture et l'appropriation de la stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation.

Cet atelier est organisé par la coalition nationale de l'éducation pour tous en RDC (Conept/RDC) avec l'appui de l'Unesco. Il s'est fixé comme objectif celui de renforcer la participation des acteurs de la société civile à la planification, la mise en œuvre, le suivi et à l'évaluation de la stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation. Au cours de cet atelier qui réunit les acteurs de la société civile venus des syndicats des enseignants, des associations des parents d'élèves et des ong du secteur éducatif, il sera question aux participants d'analyser et de valider la stratégie sectorielle de l'éducation de la formation. Comme l'a déclaré le président du conseil d'administration de la Conept/RDC : « Vous êtes venus de différentes organisations de la société civile oeuvrant dans le secteur éducatif. Durant deux jours, vous aurez à renforcer la participation de la société civile à la planification, à la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation, analyser et valider le document. De cet exercice sortira un draft consolidé des

contributions de la société civile qui sera transmis aux autorités et aux partenaires pour prise en compte. »

Le président du conseil d'administration de la Conept/RDC, Ali Kabengele, a fait savoir que la RDC est actuellement en pleine réforme de son système éducatif. Les différents ministères en charge de l'éducation ont engagé depuis 2008, des processus séparés de préparation des stratégies sous sectorielles.

De toutes ces stratégies sous sectorielles, ajoute-t-il, seule la sous stratégie de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel avec le programme intérimaire de l'éducation (PIE) a été adoptée par le gouvernement et endossée par les partenaires techniques et financiers du secteur de l'éducation et bénéficiant d'un financement de 100 millions \$ de la part du partenariat mondial de l'éducation en 2012 pour contribuer au financement du plan intérimaire de l'éducation.

Néanmoins, Ali Kabengele craint le risque de dispersion des efforts du gouvernement qui peut avoir pour conséquence, notamment, le délaissement relatif des autres segments du système du fait de l'importance des engagements déjà pris pour les sous-secteurs de l'EPSP. Les conséquences que cela pourrait avoir sur l'atteinte des objectifs du PIE et sur la situation déjà préoccupante des autres

segments à savoir l'enseignement supérieur et universitaire et l'alphabétisation et l'éducation non formelle ont poussé le gouvernement à démarrer sans attendre le processus de préparation d'une stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation.

Le soutien de l'unesco

El hadji Meissa Diop, spécialiste éducation à l'Unesco, qui a rassuré le ministère ayant en charge l'éducation du soutien de son institution a salué l'implication de la société civile dans le processus de la réforme du secteur éducatif. Ce qui, souligne-t-il, témoigne de l'engagement de la société civile dans le développement d'un système éducatif intégré en RDC.

El Hadji Meissa a, par ailleurs, reconnu l'importance de la société civile dans la réforme de l'éducation : « la société civile a un rôle à jouer parce que l'éducation étant importante pour le développement d'un pays, elle ne doit pas par conséquent être le seul apanage du gouvernement. La société civile devra donc être impliquée ».

Cet atelier, laisse-t-il entendre, offre une opportunité aux acteurs de la société civile pour enrichir la stratégie sectorielle de l'éducation en apportant leurs contributions pour avoir au finish un document qui prend en compte les préoccupations de tout le monde.

Aline Nzuzi

TECHNOLOGIE

Des bénévoles de Samsung à Kinshasa pour former enseignants et élèves

L'équipe de bénévoles est arrivée à Kinshasa, en provenance de la Corée, dans le cadre du programme annuel d'action d'employés bénévoles de cette entreprise.



L'équipe des bénévoles

Composée de 30 employés, l'équipe de Samsung a, notamment pour objectif la rénovation des salles de classe de l'école primaire Dibua Dia Ditumba et la formation de 30 enseignants et d'environ 50 élèves. Du 27 au 30 juillet, les bénévoles se concentreront sur la fourniture d'accès à la technologie par l'installation d'ordinateurs à l'école, la formation des élèves et enseignants sur les compétences informatiques de base, et l'application de peinture sur les murs des salles de classe. Ces activités seront menées en partenariat avec Action de développement communautaire Dibua (ADCD) et l'ONG Better world. Bill Kim, directeur général de Samsung Electronics Afrique de l'Est a déclaré que le modèle d'engagement du programme des bénévoles a été chaleureusement accueilli dans les communautés à travers l'Afrique. « Ceci parce que les programmes sont mis en œuvre en collaboration avec les communautés et sont conçus pour répondre à leurs besoins réels. Ils développent un sentiment d'appropriation des projets », a-t-il souligné. Pour sa part, Abey Tau, responsable Afrique Corporate Citizenship et affaires publiques de Samsung Electronics, a estimé que l'amélioration communautaire fait partie intégrante de la conscience de Samsung. « Samsung s'engage à créer un changement positif pour les gens partout pour qu'ils puissent vivre une vie meilleure grâce aux nouvelles opportunités offertes par la technologie », a-t-il expliqué.

Patrick Ndungidi

CÉNI

Le fichier électoral actualisé ravive le débat

Pour l'opposition, la seule alternative qui reste pour remédier à cette situation, c'est de procéder à l'enrôlement de tous les électeurs afin de permettre l'établissement d'un fichier électoral réaliste et transparent, gage d'élections paisibles et transparentes.

La chronique politique reste encore dominée par la polémique au sujet du fichier électoral. Ce préalable majeur à l'organisation des élections voulues crédibles souffre de contestation au risque de décrédibiliser le processus électoral dans son ensemble. De plus en plus des voix s'élèvent pour exiger une refonte dudit fichier avec l'incorporation des nouveaux majeurs depuis mars 2011. Le fait que la Ceni ait ignoré cette frange importante de la population congolaise dans son fichier actualisé fixant le nombre d'électeurs à 30 682 599, constitue le nœud du problème. Dans l'opposition, l'indignation est à son comble. L'on ne s'explique pas, en effet, que des Congolais ayant atteint l'âge de voter soient privés de leur droit légitime d'élire leurs représentants dans les institutions du pays.

Ces nouveaux majeurs ont trouvé des défenseurs tant dans la

Majorité que dans l'Opposition où des positions convergent sur la nécessité de leur permettre d'exercer leur droit de vote. Le fait de les placer hors circuit électoral constitue un danger dont les conséquences risqueront d'être fâcheuses pour la suite du processus électoral, estime-t-on. À ce sujet, l'opposition n'arrête de multiplier des mises en garde à l'endroit du gouvernement qui tient mordicus à organiser d'ici octobre 2015 les élections locales, urbaines et communales sur base des données actuellement disponibles, sans impliquer les nouveaux majeurs. Christophe Lutundula, un des cadres de la Majorité, est monté dernièrement au créneau pour s'opposer au processus d'adoption du projet de loi sur la répartition des sièges par circonscription électorale avant toute actualisation du fichier électoral. En fait, pour cet

acteur politique, la fiabilisation du fichier électoral demeure le gage des élections réellement transparentes et démocratiques.

Le bagout des opposants rejoints dans leur prise de position par certains membres de la majorité a fini par faire revenir à la raison les inconditionnels des élections hic et nunc. Car, lors de l'examen en seconde lecture de la loi portant répartition des sièges, le gouvernement - par le biais du vice-premier ministre et ministre en charge de l'intérieur et sécurité, a fini par admettre l'impératif lié à la participation au vote des nouveaux majeurs. La recette proposée par Evariste Boshab pour contourner la difficulté consiste à modifier la loi électorale tout en opérant, bien entendu, des ajustements que requiert le fichier électoral en cours actuellement audité par des experts de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF).

L'audit de l'OIF remis en cause

La présence de ces auditeurs étrangers à Kinshasa n'émeut nullement l'opposition qui y voit une manœuvre dilatoire visant à couvrir des fraudes électorales à venir. Déjà, l'Opposition parlementaire ne s'est pas fait prier pour suspendre sa participation à l'observation de l'audit du fichier électoral pilotée par l'OIF eu égard aux données controversées disponibles qui, de l'avis de l'opposition, ne pourront garantir des résultats crédibles. Pour l'opposant Martin Fayulu et ses compères, l'actuel fichier électoral devra faire l'objet d'un nettoyage de fond en comble. Non seulement qu'il ignore les Congolais revenus du pays après mars 2011 ainsi que ceux qui ont été expulsés des pays étrangers, mais en plus ce fichier reprend les noms des personnes décédées et ne tient pas compte des changements d'adresses. Outre le fait que le fichier en question contiendrait beaucoup des fictifs et des personnes ne remplissant pas les critères fixés par la loi, il existe-

rait aussi des millions de fausses cartes d'électeurs en circulation tendant à fausser le jeu électoral. Pour l'opposition, la seule alternative qui reste pour remédier à cette situation, c'est de procéder à l'enrôlement de tous les électeurs afin de permettre l'établissement d'un fichier électoral réaliste et transparent, gage d'élections paisibles et transparentes. Et pendant que l'opposition fait pression pour que soit organisé un nouvel enrôlement dans l'immédiat, la Ceni joue la tempérence en évoquant la disponibilité des moyens. Car, comme l'a précisé une source proche de cette institution, l'enrôlement et la révision du fichier électoral est un processus laborieux allant de la commande des machines à leur reconfiguration en passant par l'intégration des données. Et de préciser qu'au stade actuel, sur les 12.000 machines prévues pour l'enrôlement, seules 3600 ont été reconditionnées. C'est dire que le débat reste entier.

Alain Diasso

TRAFIC FERROVIAIRE

La Société nationale de chemins de fer renaît

Enfin la plus grande société nationale de chemin de fer de la RDC vient de renforcer son parc avec l'acquisition de dix-huit locomotives neuves.

Il s'agit d'une dotation réalisée dans le cadre du Projet de transport multimodal (PTM) qui vise à relancer progressivement les activités opérationnelles de la Société nationale des chemins de fer du Congo (SNCC). Cette société relie, il faut le rappeler, plus de sept provinces congolaises. A cet effet, elle joue un rôle crucial dans le désenclavement de l'arrière-pays. Selon les informations disponibles, cette fourniture du lot de locomotives a lieu après la signature en décembre 2013 d'un contrat entre le groupement chinois China shandong international economic & technical cooperation group LTD (CSI) / CNR Beijing 7th Railway transportation equipment co, LTD (CNR-BRE) et la Cellule d'exécution du Projet de transport multimodal par son Unité de projet basée à Lubumbashi, au Katanga. Le coût total de l'acquisition est de 32 millions de dollars américains USD sur financement de la Banque mondiale.

Equipées de moteurs Caterpillar, ces locomotives neuves répondent aux normes et standards internationaux en matière de capacité et de fiabilité, selon la primature. Concrètement, elles vont servir au transport des marchandises et voyageurs sur le réseau ferroviaire de la RDC. Il est également envisagé la circulation sur d'autres réseaux interconnectés, notamment ceux de la Zambie, de l'Angola, du Zimbabwe, de la Tanzanie et de la République sud-africaine.

Les locomotives sont accompagnées d'un lot important de sous-ensembles dont les bougies et le train de roue. Il y a aussi les pièces de rechange et outillages spécifiques pour une durée de deux ans. L'on prévoit une assistance technique qui consiste à la mise en service du matériel sur le réseau ferroviaire de la RDC pendant 12 mois. Et puis, le contrat projette une formation du personnel pour la conduite, la maintenance et la révision du matériel.

La SNCC attend désormais le second lot de vingt locomotives neuves dont l'achat est financé cette fois par le gouvernement de la RDC auprès du même fournisseur dans le cadre du même projet.

Laurent Essolomwa

FICKIN

André le géant rafle deux prix

Doublement récompensé dans la soirée du 26 juillet à la fin de la deuxième édition du festival cinématographique de Kinshasa, la fiction du réalisateur Patrick Ken Kalala a remporté à elle seule le prix du meilleur scénario et celui du meilleur film (baptisé Patrice Emery Lumumba), des distinctions qu'il a aussitôt dédiées à son père.

Le réalisateur s'est réjoui d'être le favori de la première compétition du Festival international du cinéma de Kinshasa (Fickin) dont le réalisateur malgache Laza a été le président du jury. « Sincèrement, quand j'avais placé le film au festival, c'était un test. Je me suis dit : "Essayons un peu de voir ce que cela va donner". Je ne m'attendais pas à recevoir un prix, je ne m'attendais vraiment à rien sinon à recevoir le retour du public. Je suis à la fois surpris et très content », a confié Patrick Ken Kalala aux Dépêches de Brazzaville. Coup de chapeau au réalisateur qui, pour ce coup-là, s'est retrouvé aussi à la production. Il a d'autant plus affiché son consentement qu'il est lui-même avant tout le scénariste d'André le géant.

Récit métaphorique, André le géant met en évidence l'opposition entre la faiblesse et la force. « Tout le monde a une force et une faiblesse, peu importe l'imposante carrure d'un homme, en lui réside les deux à la fois. Même celui qui est béni par la nature et qui, de par son physique avantageux, a la possibilité de mater tout le monde a en son intérieur quelque chose qui fait ressortir l'aspect faiblesse », a expliqué le



La photo de famille des lauréats

réalisateur.

Réalisé il y a trois ans, en plan séquences, André le géant n'a nécessité que trois prises dans son ensemble. « Tous les décors ont été liés chacun par une prise, ainsi le tournage s'est fait en une journée. La répétition pour caler la mise en scène, l'emplacement des personnages et les différents déplacements s'est effectuée en une semaine », nous a-t-il dit. Patrick Ken Kalala ne sait pas encore plancher sur la sortie de son film car il reste en quête de distributeur et de diffuseur à même de s'engager dans la suite du processus afin de le faire connaître à un public plus large.

Pour le cinéaste qui fait partie de la jeune génération battante du secteur, il était légitime que son film soit vu en premier par les Congolais. « André le géant est le fruit de la patience, nous n'avons pas voulu expédier le film rapidement aussitôt après le tournage. Nous avons décidé

d'attendre le bon moment pour le finaliser et donc, il nous a permis de marquer notre présence à cette deuxième édition de ce festival international. Il fallait commencer par chez nous. Après l'avoir montré à notre public, maintenant nous pouvons envisager de le présenter à d'autres », a-t-il soutenu. Le court métrage s'ajoute à un répertoire qui compte déjà plusieurs films, nous dit le réalisateur. Fictions et documentaires confondus, dans le lot desquels se retrouvent Stéphanie et Au rythme du cœur.

Et, en ce qui concerne les trois autres prix, celui de la meilleure réalisation et du meilleur acteur, ils ont été attribués respectivement à Patrick Kuba pour le film Tshibawu ainsi qu'à Véronique Aka Kwadeba pour son rôle dans Imbécile. Quant au prix spécial du jury, il est revenu à Abraham Muhindo du Nord-Kivu pour Scénario.

Nioni Masela

FOOT-ELIMINATOIRES MONDIAL U20 FÉMININ

La RDC jouera contre le Nigeria

Après avoir débarqué des éliminatoires le Gabon et récemment la Namibie, l'équipe de football féminine de moins de vingt ans de la RDC se retrouve face à un ogre africain de la spécialité, la sélection junior dame du Nigeria.

Les Léopards dames U20 ont ob-

tenu leur qualification pour le troisième tour des éliminatoires de la Coupe du monde de football féminin de moins de vingt ans qui aura lieu en 2016 à Papouasie en Nouvelle Guinée dans l'Océanie. Les pouliches du sélectionneur Valentin Kabamba dit Brésilien se sont imposées, le dimanche 26 juillet à Windhoek, face aux Braves Warriors de la Namibie par un but à zéro, en match retour du deuxième tour des éliminatoires.

hoek apparaissait donc comme une formalité pour les coéquipières de Mwadi.

La délégation rd-congolaise, composée de trente-deux personnes dont vingt joueuses, regagne Kinshasa le mardi 28 juillet en provenance de la Namibie. Et l'on doit rapidement se mettre au travail pour préparer la prochaine étape de ces qualificatifs. En effet, cette victoire sur la Namibie ne doit être une raison pour

se déconcentrer. Car le plus dur est à venir dans ces éliminatoires, car le prochain adversaire de la RDC est bien plus coriace : le Nigeria. Les Nigériens sont les habitués de la Coupe du monde junior dame de football. Et la rencontre aller se jouera le week-end du 25, 26 et 27 septembre à Kinshasa et le match retour

deux semaines plus tard au Nigeria. Dans d'autres rencontres du prochain tour, l'on aura les affiches Burkina Faso contre Ethiopie, Guinée Equatoriale face au Ghana et Zambie opposé à l'Afrique du sud. Le dernier tour qualificatif est programmé pour la fin du mois d'octobre. Au finish, deux pays représenteront le continent à ce mondial féminin de moins de 20 ans à Papouasie.

Martin Engimo

DROITS DE L'ENFANT

Vingt enfants congolais ont pris part à un atelier à Kinshasa

Du 23 au 27 juillet 2015 à Kinshasa, vingt enfants congolais dont 10 de Kinshasa, 5 du Katanga et 5 du Nord-Kivu ont pris part à l'atelier national sur le mécanisme de surveillance et de documentation des violations graves des droits de l'enfant en temps de conflit armé en RDC.

La clôture de cet atelier présidé par la ministre du Genre, de la Famille et de l'Enfant, Mme Bijou Mushitu Kat dans la salle polyvalente de son ministère a coïncidé avec la commémoration du 10ème anniversaire de la résolution 1612 du Conseil de sécurité de l'ONU relative à la création du mécanisme de surveillance et de documentation des violations graves des droits de l'enfant en temps de conflit armé.

Au terme de cet atelier, les enfants ont lu un message de plaidoyer devant la ministre du Genre, de la Famille et de l'Enfant, la représentante personnelle du chef de l'État chargée de la lutte contre les violences sexuelles et le recrutement des enfants dans les forces et groupes armés, Mme Jeanine Mambunda, le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU en RDC, Martin Kobler et le délégué du représentant de l'Unicef en RDC. Ces enfants ont plaidé, devant les autorités compétentes venues à cette cérémonie, la cause des autres enfants de l'Est de la RDC, de l'Ituri et du Nord-Katanga qui sont enlevés, recrutés, utilisés, mutilés, tués et violés dans les groupes armés lors des conflits armés depuis longtemps. « Ils sont privés de leur enfance et ne vont plus à l'école comme à Ntoto dans le territoire de Walikale au Nord-Kivu où des enfants n'ont pas pu présen-

ter leur examen de fin d'études primaires à cause d'un conflit armé ».

Renforcer la protection des droits de l'enfant

Les enfants congolais représentés par les vingt qui ont pris part à l'atelier national sur le mécanisme de surveillance et de documentation des violations graves des droits de l'enfant en temps de conflit armé en RDC ont insisté pour la protection de leurs droits.

C'est ainsi qu'ils ont demandé au ministre de la Défense nationale de renforcer les mesures « pour mettre fin à ces violations graves des droits de l'enfant, notamment le recrutement et l'utilisation d'enfants, l'enlèvement d'enfants, le viol et la violence sexuelle, commises par les Forces et groupes armés et qui font que la RDC se retrouve sur la liste noire du Conseil de sécurité de l'ONU ».

Au représentant spécial du secrétaire général de l'ONU, ils ont sollicité son appui aux efforts du gouvernement congolais « par tous les moyens nécessaires pour mettre hors d'état de nuire toutes les interventions négatives sur les enfants, tant des forces que des groupes armés ».

Selon la ministre Bijou Mushitu Kat, la RDC a mis en place depuis 2006 un mécanisme avec la collaboration de l'Unicef et de la Monusco. Ce mécanisme vise la surveillance et la documentation des violations graves des droits de l'enfant, afin de contrôler le respect par les parties en conflit, des normes internationales pour la protection de l'enfant en situation de conflit armé.

Aline Nzuzi



Vue du match aller RDC U20 contre Namibie à Kinshasa (photo radiookapi.net)



Vous souhaitez développer sereinement votre activité ?

Nous pouvons vous y aider.

Nous fournissons des services et logiciels de gestion d'entreprise à plusieurs millions d'entreprises dans le monde.

Grâce à cette connaissance des entreprises, nous réalisons des solutions simples, souples et efficaces pour accompagner votre développement au quotidien.

Appuyés de nos experts locaux, vous avez la confiance nécessaire pour vous concentrer sur la croissance de votre activité.

Pour plus d'informations, contactez votre partenaire agréé local :

LOGICIELS ET SERVICES RDC
Tél. : 09 90 368 162

MTI SARL
Tél. : 09 98 791 144

WINGO.NET
Tél. : 08 58 890 000

Comptabilité • Paie/RH • ERP • CRM

www.sage.fr - ContactInternational@sage.com - Tél. : +33 5 56 136 988

MAKOLA/KOUILOU

Cimaf annonce son premier sac de ciment pour octobre 2015

Le 27 juillet, lors d'une visite guidée, dans le cadre du suivi des opérations de construction de cette cimenterie, la direction générale de la Cimaf (ciments de l'Afrique) a fait la promesse au ministre d'État, ministre du Développement industriel et de la promotion du secteur privé, Isidore Mvouba, de mettre sur le marché, d'ici au mois d'octobre, ses premières réalisations.

Aujourd'hui, le secteur cimentier est un domaine qui prend de l'envol en République du Congo. Après la SONOC et la Forspak, déjà fonctionnelles, la société Cimaf, qui se situe à Makola, à 45 kilomètres de Pointe-Noire et à 32 kilomètres du port autonome vient de marquer sa détermination de mettre d'ici à octobre, ses premières réalisations sur le marché.

Avec une capacité de production annuelle de 500.000 tonnes, cette nouvelle cimenterie va générer de l'emploi au niveau de la population congolaise. En privilégiant la main d'œuvre locale, la Cimaf a envoyé plusieurs jeunes en formation au Maroc. Actuellement, près de mille personnes travaillent déjà sur son site où se poursuivent les travaux de construction.

Pendant sa visite guidée, le mi-



Le ministre Isidore Mvouba (au centre) pendant sa visite guidée/ crédit photo«Adiac»

nistre d'Etat a constaté l'état satisfaisant d'avancement des travaux de construction de cette usine. En effet, tous les équipements sont déjà sur place, restent cependant à finaliser et à démarrer, d'ici septembre, l'ensemble de montage et des installations

afin de permettre à la Cimaf de commencer, éventuellement sa commercialisation d'ici à octobre « je viens de constater que les travaux sont suffisamment avancés, l'ingénierie est à 100%, le génie civil à 80%, les équipements sont à 100% et donc d'ici novembre au

plus tard décembre, les premiers sacs de ciments seront mis sur le marché. Donc je dis bravo à Cimaf d'avoir tenu un pari qui n'était pas gagné d'avance », a dit le ministre d'Etat après cette visite.

Le directeur général de la Cimaf, Walid Rhannou a, dans son mot

de circonstance, rappelé que le ciment Cimaf, est aujourd'hui, le seul ciment qui est produit aux normes européennes CEM en République du Congo. Cette norme dit-il, impose une certaine formulation qui lui permet d'avoir un finish, un produit de qualité.

Mais le plus important, c'est que la Cimaf est une cimenterie de dernière génération, construite par le leader mondial en la matière. Elle est réalisée selon les dernières technologies disponibles, permettant de respecter les standards nationaux et internationaux les plus exigeants, aussi bien en matière de process et d'économie d'énergie, qu'en matière de protection de l'environnement

Cette cimenterie produit trois fois moins d'émission de poussière et elle utilise très peu d'eau. En plus, elle dispose d'un laboratoire qui lui permet d'analyser toutes les heures, les échantillons de matières premières et de ciment. Rappelons que la première pierre de cette usine a été posée par le président de la République, le 23 mai 2014 et les travaux ont démarré le 1er août de la même année. Le délai de réalisation de cette installation cimentière est de 18 mois.

Hugues Prosper Mabonzo

LE PROJET PECHVAL

Trois ans après

Les travaux de la réunion du Comité conjoint de coordination du Projet d'étude pour l'amélioration de la chaîne de valeurs des produits halieutiques (Pechval) à Pointe-Noire ont eu lieu le 28 juillet à Pointe-Noire en présence de Bernard Tchibambéléla, ministre de la Pêche et de l'aquaculture. Lancé en 2012, le projet Pechval suit son cours. Fruit de la coopération entre la République du Congo et le Japon, ce projet financé par l'Agence japonaise de coopération internationale (Jica) vise la réalisation d'une étude d'amélioration de la chaîne de valeurs de produits halieutiques à Pointe-Noire. Chaque année, le comité conjoint se réunit pour évaluer l'état d'avancement dudit projet et examiner les principales contraintes qui limitent sa mise en œuvre afin d'accroître ses per« Ce projet d'étude est mené pour contribuer à la promotion du secteur de la pêche comme l'un des axes prioritaires du plan national de développement dans le cadre de stratégie de relance de la politique agricole élaborée en 2003, ainsi qu'à la stratégie élaborée en 2011 avec l'appui de la FAO pour un développement durable de la pêche et de l'aquaculture (2011-2020)

représentant ainsi le premier grand projet du Japon dans le domaine de la pêche au Congo », a dit Aoki Toshimishi, représentant résident de la Jica.

De son côté, Takahashi Kuniaki, chef du projet a présenté les différents projets pilotes du projet dont quatre ont déjà été réalisés. Ce sont l'amélioration de la qualité de poisson frais, la gestion de la plage de débarquement, l'amélioration des méthodes de transformation de produits halieutiques, l'amélioration de la méthode de vente aux marchés publics. « L'aménagement des installations et des équipements et l'exploitation des installations de pêche artisanale sont en cours d'exécution en raison du problème avec le contractant », a-t-il ajouté.

Pour le ministre Bernard Tchibambéléla, le poisson pêché doit être mieux conservé, transformé pour améliorer sa valeur ajoutée et garantir sa qualité jusqu'au consommateur final. La mission du gouvernement est de tout mettre en œuvre pour satisfaire quantitativement et qualitativement les besoins des consommateurs en mettant sur le marché les produits de bonne qualité sanitaire à des prix accessibles

aux revenus les plus modestes. A cet effet, en collaboration avec la Jica, des installations et des équipements modernes de conservation et de transformation du poisson doivent être mis à la disposition des pêcheurs artisans. Cela permettra d'accroître la contribution de la pêche artisanale à l'offre halieutique globale par la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire.

Pour développer durablement la pêche artisanale au Congo, la Jica octroie des formations visant à renforcer les capacités humaines et managériales des cadres, des pêcheurs, des transformateurs et des mareyeurs afin d'atteindre les meilleurs résultats ainsi que d'autres avantages non négligeables « Lors de mes différentes rencontres avec les hauts responsables japonais, nous avons sollicité auprès du Japon, l'acquisition d'un bateau de surveillance maritime et d'un navire pour la recherche halieutique permettant à notre pays d'évaluer les ressources halieutiques dont nous disposons et aux fins de planifier les captures en tenant compte de la reproduction des différentes espèces halieutiques », a-t-il conclu.

Hervé Brice Mampouya

PRÉPARATIFS DES JEUX AFRICAINS DE BRAZZAVILLE

Le président de la Fécogym apprécie le niveau des gymnastes ponténégrins

« Vous venez de démontrer qu'à Pointe-Noire il y a la gymnastique malgré les conditions dans lesquelles vous travaillez », a indiqué François BaKana, président de la Fédération congolaise de Gymnastique (Fécogym) à l'issue de la séance d'exhibition organisée à Pointe-Noire le 25 juillet à l'école 30 Mars à Tié-Tié en vue de la sélection des meilleurs gymnastes qui représenteront le Congo aux Jeux africains.

Cette séance a permis aux membres de la fédération d'apprécier les compétences des gymnastes ponténégrins. « J'ai constaté que la gymnastique féminine gagne du terrain à Pointe-Noire. (...) C'est d'ailleurs la difficulté qu'on avait parce que les gymnastes féminins qu'on avait déjà engagé n'étaient pas retenues. Je viens de voir une bonne qualité de cette catégorie à Pointe-Noire, je vais essayer de regarder avec la commission d'organisation des jeux africains si on pourra encore prendre les enfants que j'ai découverts », a-t-il indiqué. Le président de la Fécogym a cependant, demandé aux gymnastes de maintenir leur forme bien que le cadre de travail ne soit pas favorable. Convaincu du travail fait par les entraîneurs, il a assuré que quatre (4) entraîneurs de la ligue de Pointe-Noire seront invités à Brazzaville pour voir comment la compétition de gymnastique se fait. Ce test a concerné plus de 20 gymnastes filles et garçons qui ont démontré des éléments de la gymnastique artistique et la gymnastique aérobique par quelques gymnastes. Il a aussi informé de l'organisation en

octobre 2015 d'un tournoi de gymnastique. « Nous avons deux événements à Brazzaville. Après les jeux africains, en octobre il y'aura un tournoi de gymnastique qui sera organisé en marge du forum des femmes francophones. Ce qui signifie que, l'échantillon que j'ai vu prendra part à ce tournoi et je crois que Pointe-Noire prendra le palmarès. Prenez courage, la gymnastique à Pointe-Noire évolue bien malgré le manque d'infrastructures ». Prenant la parole, le directeur technique de la Ligue de gymnastique de Pointe-Noire, Jean Miamonika Tetani s'est réjoui de l'organisation de cette séance d'exhibition devant le directeur départemental des sports et de l'éducation physique, Joseph Biangou-Ndinga. « Notre souhait était que Pointe-Noire soit représenté aux Jeux africains. Les éléments sont déjà là, se sont des jeunes que nous avons préparés pendant toute l'olympiade. Il est question aujourd'hui de tirer la crème parmi ces gymnastes pour que Pointe-Noire soit à l'honneur », a-t-il dit.

Charlem Léa Legnoki

JEUX AFRICAINS 2015

19 encadrateurs de cyclisme congolais élèvent leur niveau

Laurent Bezault a quatre jours pour former des officiels techniques congolais capables de gérer le circuit d'une course cycliste pendant les compétitions de haut niveau comme les Jeux africains.

L'expert de l'Union cycliste internationale entend consacrer la dernière journée à une séance de répétition avant les jeux africains. Leur évaluation pourrait se faire sur le circuit qui a été retenu pour les Jeux. Ce qui sera une véritable aubaine pour les dix-neuf participants qui ont débuté la formation ce 28 juillet. Pour sa deuxième mission après 2014, Laurent Bezault a débuté sa formation par une expérience personnelle. Il a fait une petite présentation sur le rôle qu'il joue au sein de l'Union cyclisme internationale avant d'insister par le biais d'une projection sur toutes les généralités liées à la bonne organisation d'une épreuve cycliste tout en mettant plus d'accent sur le rôle des personnes qui interviennent dans une course, particulièrement le comité d'organisation



Les participants en pleine formations (photo Adiac)

ou les différents membres du jury composé de commissaire route, commissaire moto, le juge à l'arrivée et le chronométrateur. La journée de mercredi sera selon l'expert, consacrée au rôle que peut jouer les commissaires route et moto. Le rôle du chronométrateur et celui du juge

à l'arrivée sera au menu de la troisième journée le jeudi. Vendredi est une journée réservée à la révision non seulement des particularités sur les épreuves qui sont au programme des jeux africains mais aussi sur le rôle que chacun aura à jouer pendant les jeux avec les diffé-

rentes disciplines que sont le contre la montre individuelle, le contre la montre par équipe et les épreuves sur route.

« Ce sera une petite répétition avant les jeux. On disait qu'il serait bien avant les jeux d'organiser une épreuve sur le circuit qui a été retenu pour les

Jeux. Ce sera une bonne chose pour une répétition générale », a déclaré l'expert. Le président de la la Fécoicy, René Simon Illoy Bokoko a donné la vision de la fédération par rapport à cette formation qui intervient à moins de 40 jours des Jeux africains. « Les artères de Brazzaville auront le privilège d'accueillir les meilleurs cyclistes du continent africain. Ces valeurs constitueront la base pour développer les capacités et les talents durant toutes les épreuves cyclistes retenues. C'est l'occasion pour des résultats probants d'inscrire la formation des jurys de l'épreuve cycliste aux fins que les compétitions observent une quiétude en ce qui concerne les règles préétablies », a déclaré le président de la Fécoicy. Et d'ajouter : « Ce jury prendra part d'une manière active aux compétitions en tant qu'officiels techniques nationaux qui travailleront avec ceux qui viendront de la Confédération africaine de cycliste et ceux de l'UCI ».

James Golden Eloué

MUSIQUE SACRÉE

Le pasteur Moïse Mbiyé animera deux concerts à Brazzaville

Le pasteur Moïse Mbiyé de l'Eglise Cité Bethel de la République démocratique du Congo donnera deux concerts à Brazzaville le 7 et le 9 août prochains. Intitulée « Concerts Ebenezer », Cette double production est signée « PPJ productions » que dirige Prince Mayélélé, un producteur spécialisé dans le domaine de la musique sacrée.

Ces deux dates sont fiévreusement attendues par les amoureux de la musique sacrée, qui verront se produire à Brazzaville pour la première fois le pasteur Moïse Mbiyé (la réserve de l'Eternel). Des véritables moments qui s'annoncent chauds en adoration et en louange. La première production, dite « concert VIP » aura lieu le vendredi 7 août à l'hôtel Mikhael's, et la seconde production, qui sera un « concert populaire » se tiendra le dimanche 9 août au stade Marchand à Bango dans le deuxième arrondissement.

« La réserve de l'Eternel » aura pour invités, les chœurs de Dieu de Brazzaville, à savoir ; les frères Byas Biyouidi et Christian Mabilia. Parlant du choix du pasteur Moïse Mbiyé, Prince Chérubin Mayélélé, a dit : « Si nous avons invité le pasteur Moïse Mbiyé à se produire à Brazzaville, c'est parce que c'est son temps. Nous avons pensé aussi qu'il est temps que les artistes des deux Congo, s'échangent

culturellement ». Le producteur Prince Chérubin Mayélélé a invité les férus de la musique religieuse, à venir partager ces moments de louange avec le pasteur Moïse Mbiyé. « Venez, on va adorer l'Eternel sérieusement. Je fais un appel aux Brazzavillois. Il y a des délégations de Pointe-Noire qui ont annoncé leur arrivée. Comme



L'affiche annonçant les concerts du pasteur Moïse Mbiyé

dit la devise du PPJ, Dieu est au contrôle et ce jour, Dieu sera au contrôle », a-t-il dit.

Rappelons que le manager directeur général de la maison PPJ production a déjà produit entre autres, l'album intitulé « Likambo ya mwasi » du frère Christian Mabilia, qui selon lui se porte bien sur le marché du disque.

Bruno Okokana

AC LÉOPARDS DE DOLISIE

Fin de saison douloureuse pour Rudy Guelord Bhebey Ndey

Gravement blessé le dimanche au cours du match Zamalek - AC Léopards, Rudy Guelord Bhebey-Ndey a subi une intervention chirurgicale à l'hôpital des Forces armées égyptiennes au sein duquel il a été admis d'urgence.

L'examen de l'IRM a révélé que l'attaquant congolais était victime d'une dislocation des deux vertèbres notamment la 6e et la 5e du cou. « Lorsque nous sommes arrivés sur les lieux, il parlait. Je lui ai demandé s'il me voyait. Il m'a dit oui docteur. Nous sommes venus à l'hôpital. Nous avons fait les examens. Et l'IRM a révélé qu'il y avait une dislocation des deux vertèbres la 6e et la 5e du cou. Ce qui faisait que ce dérangement a coincé la moelle épinière là où passent les nerfs », a expliqué Dr Gaspard Dalama au micro des confrères qui ont accompagné l'AC Léopards en Egypte. « On a fait venir un professeur, un spécialiste uniquement de la partie cervicale. Il ne fait que les opérations de cette partie du corps. Il a demandé mon avis pour lui faire une intervention d'urgence. J'ai accepté », a-t-il ajouté.

Les jours du capitaine des Fauves du Niari ne sont pas en danger rassure le staff médical des Fauves du Niari. Mais sa séance de rééducation fonctionnelle durera longtemps. Ce qui met un point d'interrogation sur la suite de sa carrière. « La récupération durera longtemps parce que l'étape de rééducation fonctionnelle est longue. Si les quatre membres sont insensibles, il leur

faut donner la sensibilité pour les faire fonctionner comme au départ. Ça mettra du temps », a-t-il souligné.

Rudy Guelord Bhebey Ndey avait abandonné les siens à la 17e minute. C'est en tentant d'éviter une sortie du gardien du Zamalek



Rudy Guelord Bhebey Ndey en pleine action, ballon au pied (Photo Adiac)

du Caire qu'il est retombé sur sa tête. La Confédération africaine de football par le biais de son manager médical, le Dr Boubakary Sidiki était au chevet du capitaine des Fauves du Niari, le 27 juillet. Le joueur était conscient au moment de la visite, précise le manager médical de la CAF sur le site de la Confédération africaine de football. L'AC Léopards perd donc l'un de ses meilleurs éléments au moment où l'équipe a besoin de réunir toutes ses forces pour accomplir un exploit grandeur nature lors des trois prochaines journées.

J.G.E.